

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de Master 1
Gestion Territoriale du Développement Durable

Sujet

**L'économie circulaire sur la Rive Droite de Bordeaux
Métropole : une opportunité de développement sociale et
économique**

Stage effectué de Mars à Juillet 2020

Présenté par :

Rebecca Sarah LEYINDA

Tuteur professionnel :

Mme Claire THIRIET

Tuteur académique :

Mme Sophie BOUJU

Année universitaire 2019 - 2020

Remerciements

En préambule de ce mémoire, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier, mes professeurs de master pour m'avoir transmis suffisamment d'éléments méthodologiques pour rédiger ce mémoire. Je tiens à remercier en particulier **Mme Sophie BOUJU**, mon enseignante référente. Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé avec autant de gentillesse et de pédagogie.

Je tiens à remercier également **Mme Claire THIRIET**, mon maître de stage, pour son soutien, ses encouragements et ses nombreuses relectures lors de la rédaction de ce mémoire. Sans oublier **Mme Florence COSSOU** pour m'avoir soutenu et aidé pour la réalisation de mes missions de stage avec beaucoup de pédagogie.

Enfin, je remercie l'ensemble des employés. Je leur fais part de toute ma gratitude pour leur accueil chaleureux, pour leur disponibilité, avec une mention spéciale pour Mme Ebène Hames et Mademoiselle Emma Bonhoure, dont la présence et le soutien particulier pour la rédaction de ce mémoire m'aura été indispensable.

Table des matières

Introduction	1
I. Contexte et enjeux de l'économie circulaire.....	4
A. Qu'est-ce que l'économie circulaire.....	4
1) Le passage d'un modèle économique linéaire... ..	5
2) À un modèle économique cyclique	10
B. Un cadre réglementaire et une volonté politique au service de l'économie circulaire	13
1) L'Europe et l'économie circulaire : un engagement renforcé	13
2) Le gouvernement français et l'économie circulaire : un engagement croissant.....	16
3) La région Nouvelle Aquitaine, chef de file de la transition énergétique et climatique se veut aussi un acteur important en matière d'économie circulaire.....	20
C. La Rive Droite de Bordeaux Métropole, un territoire pertinent pour la mise en place d'une démarche d'économie circulaire.....	23
1) Un territoire qui présente des fragilités sociales et économiques.....	23
2) Un territoire à fort potentiel de développement.....	30
3) Une volonté politique au service de l'économie circulaire	34
II : Le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV RD), un acteur central en matière de développement social et économique de son territoire via une démarche collective autour de l'économie circulaire	35
A. Présentation du Grand Projet des Villes Rive Droite	35
1) Ses missions et compétences	37
B. L'économie circulaire, une stratégie adoptée par le Grand Projet des Villes pour répondre aux besoins de son territoire sur le plan socio-économique.....	38
1) L'économie circulaire sur la Rive Droite : une démarche partenariale engagée.....	38
2) Opportunités et besoins de la filière sur le territoire.....	40
3) Focus sur les métiers de la gestion des déchets	43
C. Une démarche pour promouvoir et rendre la filière de la gestion des déchets attractive sur le territoire : Les missions de stage	44

1) La mise en place d'un plan de communication économie circulaire.....	45
2) La Mise en visibilité des acteurs et des métiers du secteur de la gestion des déchets.....	47
3) Proposition d'outils de valorisation et d'informations sur la filière Economie Circulaire.....	51
D. Une démarche d'économie circulaire renforcée par une ambition politique régionale.....	54
1) Le Grand Projet des Villes Rive Droite comme réponse à une ambition politique régional : l'appel à projets EITNA (Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine)	54
2) Un diagnostic territorial permettant de renforcer les enjeux de la démarche d'économie circulaire	56
III- perspectives d'améliorations d'une telle démarche et retour d'expérience professionnelle	59
A. Critiques et perspectives d'améliorations	59
1) Un objectif d'insertion des habitants des Quartiers Politique de la Ville critiquable	60
2) Accompagner la démarche de promotion des emplois par une réflexion sur la circularité du déchet sur le territoire	60
B. Retour d'expérience professionnelle	61
1) L'apport pour le Grand Projet des Villes Rive Droite.....	61
2) Ce que le Grand Projet des Villes Rive Droite m'a apporté.....	61
3) L'apport du master « Gestion Territoriale du Développement Durable ».....	62
Conclusion.....	63
Bibliographie	
Table des figures	
Annexes	

Liste des acronymes

AAP : Appels à Projets

ADEC : Action pour le Développement des Emplois et des Compétences

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

AFPA : Agence National pour la Formation Professionnelle des Adultes

AIA : Atelier Industriel Aéronautique

A 'URBA : Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CNB : Chantier Naval de Bordeaux

CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux

D2C : Développement Carrières et Compétences

DIRECCTE : Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

EC : Economie Circulaire

EIT : Ecologie Industrielle et Territoriale

EITNA : Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine

EMA : Espace Métiers Aquitain

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FREC : Feuille de Route pour l'Economie Circulaire

GES : Gaz à Effet de Serre

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GPV : Grand Projet des Villes

GPV RD : Grand Projet des Villes Rive Droite

HDG DEV : Association Hauts de Garonne Développement

MTES : Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit Intérieur Brut

PIR : Panel International des Ressources

PLIE : Plan Local de l'Insertion Economique

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PRPGD : Plan Régional de Prévention et Gestions des Déchets

PRU : Projet de Rénovation Urbaine

QPV : Quartiers Politique de la Ville

RÉCITA : Réseau d'Economie Circulaire et d'Innovation en Nouvelle Aquitaine

REP : Responsabilité Elargie du Producteur

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

TPE : Très Petite Entreprise

UE : Union Européenne

WWF : Worl Wildlife Fund (Fond Mondial pour la Nature)

ZAE : Zone d'Activité Economique

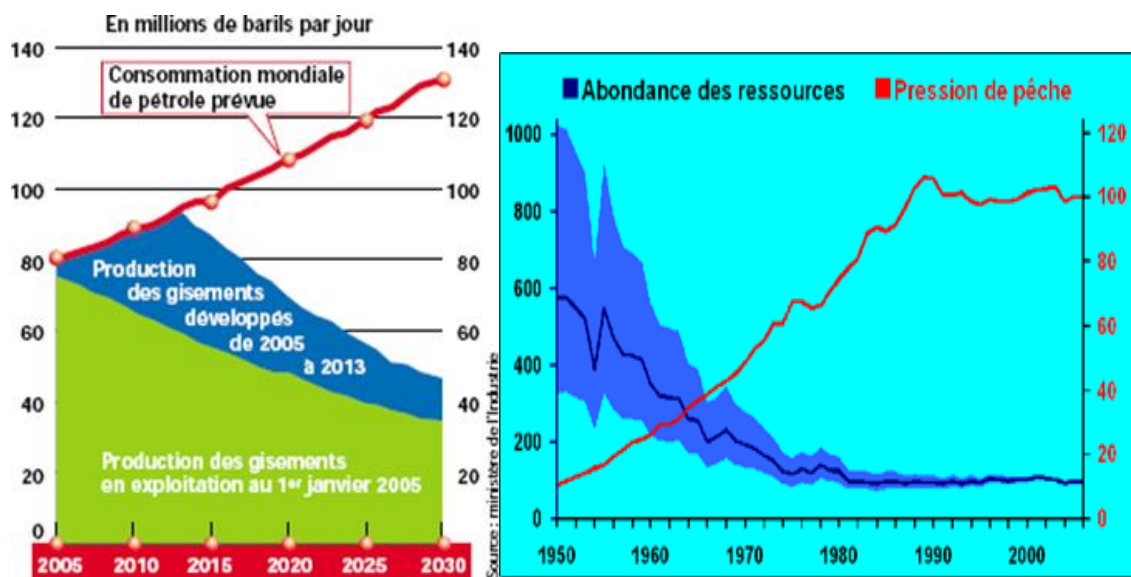
ZFU : Zone Franche Urbaine

ZIP : Zone Industrialo Portuaire

Introduction

Depuis le développement de l'industrie, le modèle économique mondial est basé sur un modèle linéaire du type « produire, consommer, jeter ». Aujourd'hui, selon de nombreux économistes, écologistes voire historiens, cette « révolution Industrielle, qui a permis aux entreprises de naître et de se développer de manière rapide et intensive par la pensée linéaire, est aussi à la base des maux environnementaux de notre société ; la pollution atmosphérique, le réchauffement climatique, la perte de la biodiversité ou encore les pénuries (Laurent, 2016). Certaines tendances récentes en inquiètent plus d'un en ce qui concerne l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Du côté de la demande, la population ne cesse de s'accroître. L'ONU (l'Organisation des Nations Unies) prévoit que le nombre d'individus sur terre passera de 7,3 milliards aujourd'hui à 9,3 milliards en 2050, une hausse de 27 %. En plus, cette population s'enrichit. Des analystes prévoient que la taille de la classe moyenne doublera d'ici 2030 (MacArthur, 2014) . Il est certain que cela a engendré une forte pression sur les ressources naturelles disponibles à travers le monde.

Figure 1 : Quelques graphiques représentant les problématiques actuelles des activités de l'homme sur les ressources naturelles



Source : *Économie circulaire intégrer ces nouveaux enjeux dans vos projets* (Benady, 2020)

Si l'humanité ne change pas de modèle de développement, le Panel international sur les ressources du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estime que l'on multipliera les extractions de ressources par deux en 2025 et par trois en 2050 par rapport à 2017. De plus, les gisements des ressources seront toujours plus difficiles d'accès et les coûts d'exploitation continueront d'augmenter (MacArthur, 2014). Devant ces constats, les politiques environnementales pensent à un changement de paradigme. On voit alors émerger «de nouveaux concepts de développement mettant l'accent sur les préoccupations environnementales» (Arnsperger & Bourg, 2016, p. 94). C'est le cas de l'économie circulaire, un concept récent qui se formalise au début du XXI ème Siècle. Il permet de passer de l'économie linéaire, où les ressources naturelles sont essentiellement extraites, transformées, consommées, puis jetées, à l'économie circulaire qui optimise l'utilisation des ressources. Il se définit comme « un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus » (Geldron, 2014).

Dans un contexte de crise comme la crise sanitaire actuelle (Coronavirus) une logique d'économie circulaire donne plus de poids encore à des enjeux de développement durable et les éclaire d'un jour nouveau. L'impact de cette crise sur l'économie, la cohésion sociale et l'aménagement du territoire sera lourd et les nombreuses incertitudes qui demeurent nécessitent que les acteurs publics fassent preuve d'agilité, de solidarité et d'innovation. Ainsi, l'économie circulaire prend de plus en plus une place importante pour devenir la base d'un cadre politique pour un nouveau modèle de fonctionnement de nos économies. Modèle qui est sobre en ressources et durable. Le concept de l'économie circulaire « contient également l'idée que les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables. Ainsi, les enjeux de l'économie circulaire sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux ». ¹

Depuis 2017, le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV RD) a lancé une démarche d'économie circulaire à l'échelle du territoire de Bordeaux Rive Droite et particulièrement dans les communes où il intervient (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont). Un diagnostic territorial a donc été réalisé par les professionnels de l'emploi sur la filière de l'économie circulaire avec

¹ Selon le Ministère de la Transition Ecologique, 2020.

un focus sur la gestion des déchets. Ce diagnostic a permis de préciser le contexte territorial et les modes de coopération autour de cette filière mature et de mettre en avant les enjeux de développement de la filière sur le territoire. Au regard des premiers éléments et éclairages rendus par cette étude, notamment en termes d'opportunités et de besoins en emplois, l'idée de poursuivre cette réflexion initiale a été partagée par les acteurs du territoire. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre et d'approfondir cette réflexion en développant une démarche territoriale autour de l'économie circulaire qui a pour but de répondre aux besoins en emplois et compétences, des entreprises et des actifs du territoire.

C'est dans ce cadre que ma mission de stage s'est effectuée, la mise en place d'un plan de communication visant à valoriser les emplois et entreprises de l'économie circulaire, étant la principale mission, pendant 5 mois d'expérience professionnelle. Il s'est donc agi de voir tout au long de cette expérience professionnelle en quoi la démarche d'économie circulaire, est-elle une opportunité de développement social et économique durable sur le territoire de la Rive Droite de Bordeaux Métropole.

Afin de donner des éléments de réponse à cette problématique, nous commencerons notre réflexion par une nécessaire remise en contexte du concept de l'économie circulaire en mettant en évidence ces enjeux. Ensuite, nous verrons en quoi la démarche d'économie circulaire initiée par le GPV RD répond à des enjeux socio-économiques et même environnementaux sur son territoire, ce qui nous amènera à comprendre ce qui a justifié la création d'un stage à ce sujet, destiné entre autres à un.e étudiant.e de master Gestion Territoriale du Développement Durable. Pour compléter notre réflexion et donner une orientation critique à ce mémoire, nous proposerons un retour sur les finalités de la démarche en elle-même et nous verrons quelles sont les améliorations globales qui pourraient être apportées afin qu'elle soit mieux adaptée au territoire de la Rive Droite.

I. Contexte et enjeux de l'économie circulaire

A. Qu'est-ce que l'économie circulaire

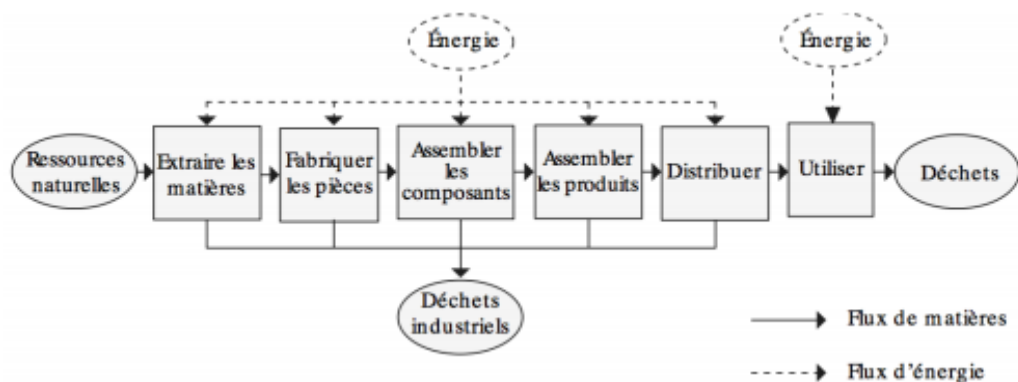
Depuis plusieurs décennies le développement économique ne respectait que très peu l'écosystème terrestre. Les nombreuses conférences environnementales depuis le sommet de Stockholm de juin 1972 évoquaient déjà les conséquences environnementales attribuées à nos différentes manières de produire de consommer et de traiter les produits en fin de vie et d'utilisation. Au cours de la même année, le rapport historique intitulé « Limits to Growth », du club de Rome, soulignait aussi l'impossible durabilité d'une croissance exponentielle qui ne peut être pérenne au vu de la consommation actuelle des ressources. Il est d'ailleurs considéré comme l'un des premiers dans le « mouvement durable » et la remise en cause des modes de production à la base de l'économie. Dans le même élan, au début des années 1980 l'économiste américain Kenneth Boulding a prononcé cette phrase restée célèbre : « Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste. ». Cela a davantage interpellé sur nos manières de consommer les ressources naturelles et montrer l'enjeu de passer à un autre modèle économique.

Par ailleurs, dans ces temps-là les politiques publiques ciblaient avec un certain succès les pollutions qu'engendrerait notre mode de production. Même si aujourd'hui nous continuons d'être témoin des pollutions et leurs effets nuisibles principalement sur le plan sanitaire, elles n'occupent qu'une place limitée à l'aune de l'ensemble de nos difficultés environnementales. Ces difficultés « trouvent leur source bien davantage dans la disproportion des flux de matière liés à nos activités humaines au regard de limites biosphériques désormais incapables de les soutenir » (Arnsperger & Bourg, 2016, p. 95). Ceci implique donc de repenser notre modèle économique en fermant autant que possible les circuits intrants, extrants engendrés par nos modes de production et de consommation. C'est dans ce cadre que l'économie circulaire essaie d'apporter une solution. En proposant un modèle économique qui vise à optimiser l'utilisation des ressources et à donner une seconde vie aux produits usés, l'économie circulaire s'impose de plus en plus comme le modèle économique adopté dans nos sociétés. Elle est donc, à ce titre, pas seulement un concept mais « aussi et surtout un paradigme, une manière de voir le monde, de lui donner un sens, et de prendre du recul critique envers les pratiques conventionnelles » (Arnsperger & Bourg, 2016, pp. 93-94).

1) Le passage d'un modèle économique linéaire...

Depuis la révolution industrielle, « le système économique suit un modèle linéaire 'Extraire, Fabriquer, Consommer, Jeter' » (Bodreau, 2019, p. 6) . Pour illustrer le mode de fonctionnement de cette économie, le schéma proposé ci-dessous permet de comprendre l'économie linéaire.

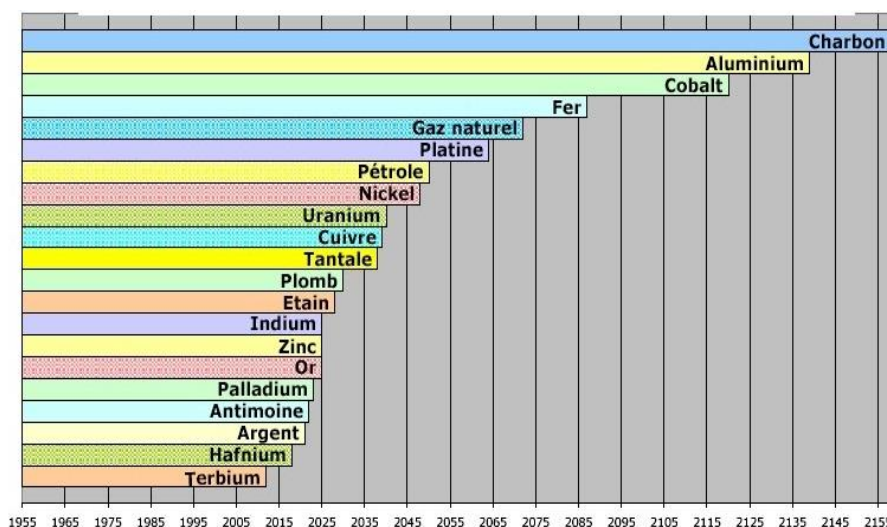
Figure 2 : Le modèle linéaire de l'économie



Source : (Lemoigne, 2014)

Ce dernier représente les étapes de la logique linéaire, c'est-à-dire « extraire-fabriquer consommer-jeter ». Selon l'auteur, l'économie linéaire consiste à extraire les matières premières pour la production des biens qui nécessitent l'usage de l'énergie à toutes les phases des procédés industriels, de l'extraction, passant par le processus de fabrication et de distribution. Le produit fini est alors acheté par le consommateur final puis utilisé par celui-ci. En fin de vie, le produit est la plupart du temps jeté puis détruit et s'ajoute aux déchets industriels issus du processus de sa fabrication. En outre, au cours des années, la consommation des ressources naturelles, considérées de plus en plus rares, ne cesse de s'accroître, en raison de l'explosion démographique, conduisant avec la croissance économique accélérée à une volatilité des prix de ressources et l'augmentation des volumes de production de déchets. Cette manière d'utiliser les ressources à entraîner de nombreuses conséquences négatives. L'humanité consomme plus de ressources que la terre ne peut en fournir. De facto les ressources naturelles s'épuisent. Le schéma ci-dessous présente la date prévue d'épuisement des richesses au rythme actuel de notre consommation.

Figure 3: Graphique présentant les dates d'épuisement de quelques ressources naturelles au rythme actuel de notre consommation



Source : <https://www.terresacree.org/ressources.htm>

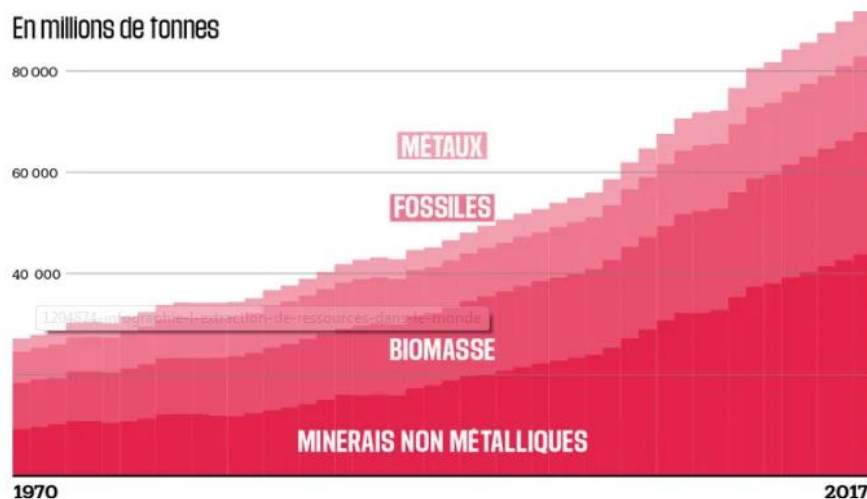
En effet ce graphique révèle que parmi ces ressources quinze d'entre elles devraient disparaître avant 2050, dont le cuivre, l'or et le pétrole. Cette utilisation excessive des ressources est marquée par un paradigme basé sur le postulat classique qui considère que les ressources ne sont pas limitées et qu'elles peuvent être consommées de manière illimitée. Dans ce même ordre d'idée Jean-Baptiste SAY (1767-1832), pionnier de la pensée économique libérale française disait en 1828 que les ressources naturelles sont inépuisables, car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant ni n'être multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. Cette manière de concevoir et d'appréhender les ressources naturelles a entraîné une utilisation de plus en plus intensive des ressources et est aujourd'hui à la source de nombreux problèmes :

- *Raréfaction et diminution des ressources*

Global Resources Outlook, 2019, un rapport élaboré sous l'égide du Panel international des ressources (PIR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement passe en revue les tendances d'utilisation des ressources naturelles et les modes de consommations correspondants depuis 1970. Le rapport révèle qu'entre 1970 et 2017, l'extraction annuelle de matières au niveau mondial a triplé, passant de 27 à 92 milliards de tonnes, soit une augmentation de 65% or la réutilisation de ces ressources n'augmente pas aussi vite. Ce chiffre sera amené encore

à doubler, à aller jusqu'à 190 milliards de tonnes d'ici 2060. « L'économie mondiale produit mal en faisant trop pression sur la terre » (Lipietz, 2009, p. 11). Le schéma ci-dessous montre la progression de cette extraction de 1970 à 2017.

Figure 4: L'extraction de matières au niveau mondial entre 1970 et 2017



Source : (Panel international des ressources nations unies, 2019)

En effet, aujourd'hui l'économie mondiale est alarmiste et a un impact important sur l'écosystème naturel. Comme le résume Stefanie Hellweg professeure d'évaluation environnementale à l'ETH de Zürich et co-auteur du rapport : L'extraction abusive des ressources contribuent beaucoup aux problèmes environnementaux. Ainsi que de 90% des phénomènes de perte de biodiversité et du stress hydrique, notamment en raison de la production agricole.

Dans le domaine des ressources halieutiques par exemple, une étude faite par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) révèle que nous consommons de plus en plus de produits de la mer et on considère que 90 % des espèces de poissons sont exploitées au maximum ou surexploitées dans le monde (Ademe, 2016). Dans ce contexte, « l'activité halieutique génère de violentes rivalités, elles-mêmes exacerbées par une situation de raréfaction de la ressource et de dégradation du milieu marin » (Le Roux & Noël, 2007, p. 71). Même si des efforts sont faits dans le sens où l'aquaculture devient l'un des modes de consommation privilégié, le problème de l'épuisement demeure, car les poissons d'élevage sont partiellement nourris avec ceux de la pêche.

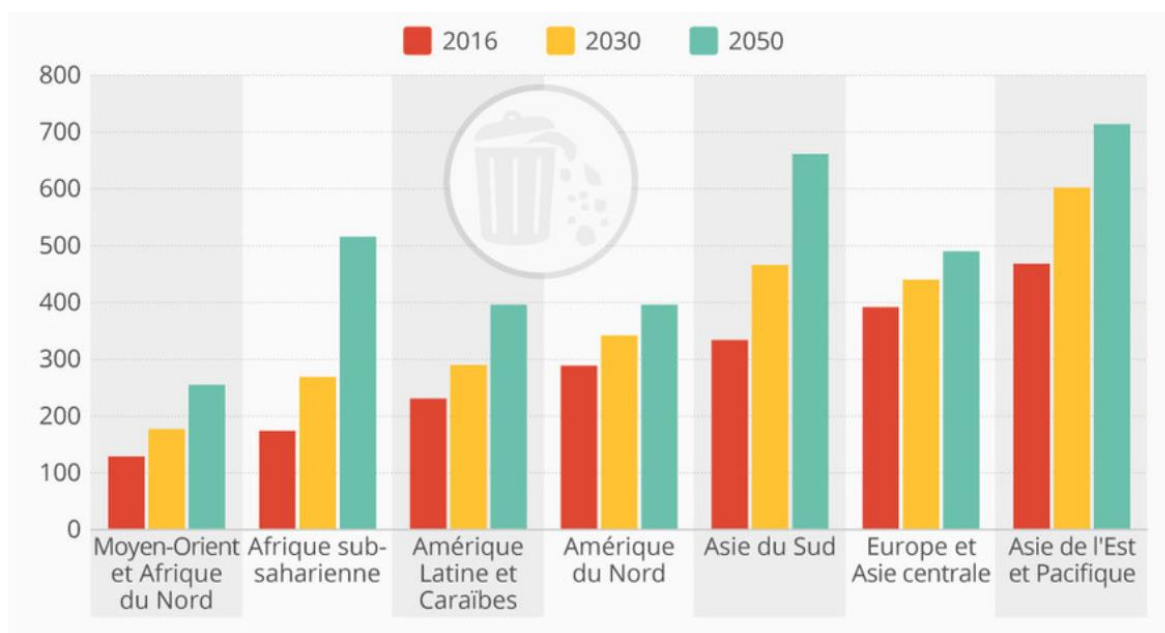
- *La pollution*

L'utilisation des ressources dans le modèle économique linéaire a également été à l'origine de nombreuses pollutions. En effet, l'extraction et l'utilisation abusive des ressources naturelles a souvent été à l'origine de nombreux rejets néfastes pour l'environnement. Selon l'ADEME Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts disparaissent à cause de la création de terres agricoles, la surexploitation du bois. Cela affecte le peuple des forêts, les animaux, les végétaux mais aussi les sols et le climat. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) estime qu'entre 1970 et 2016, 68% de la faune sauvage a disparu, selon l'Indice planète vivante, outil de référence publié tous les deux ans par le WWF. La cause principale est la destruction d'habitats naturels, notamment pour l'agriculture, une tendance qui risque de favoriser de nouvelles pandémies du type Covid-19 en mettant au contact humains et animaux, ce qui favorise la transmission de virus d'espèce à espèce. (WWF, 2020)

- *La production des déchets*

L'économie dite linéaire se résume comme un modèle économique qui consomme des ressources naturelles et de l'énergie pour fabriquer des produits qui deviendront, en fin de compte, des déchets (Lemoigne, 2014). Aucun processus de ré inclusion du déchet dans un nouveau cycle de vie n'est mis en place. L'impact est donc double. Il intervient à l'échelle des ressources (pression sur la ressource naturelle) ce qui occasionne leur rareté, et sur l'environnement (pollution) avec l'accroissement de ces déchets dans la nature. Cet accroissement est généralement lié aux dynamiques de la consommation qui se manifestent par l'urbanisation et l'industrialisation. Selon un article de l'Eurostat, qui donne un aperçu de l'évolution de la production et du traitement des déchets dans l'Union Européenne (UE) et dans plusieurs pays tiers, « en 2016 le volume total de déchets produits dans l'UE par l'ensemble des activités économiques et les ménages s'est élevé à 2 538 millions de tonnes » (Eurostat, 2019). Si cette production ne régresse pas le volume des déchets produits pourrait augmenter de 70 % de tonnes dans le monde d'ici à 2050, comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 5: Evolution de la quantité de déchets produit dans le monde de 2016 à 2050



Source : Graphique redessiné par la journaliste Claire Jenist à partir des données de la Banque Mondiale, 2018²

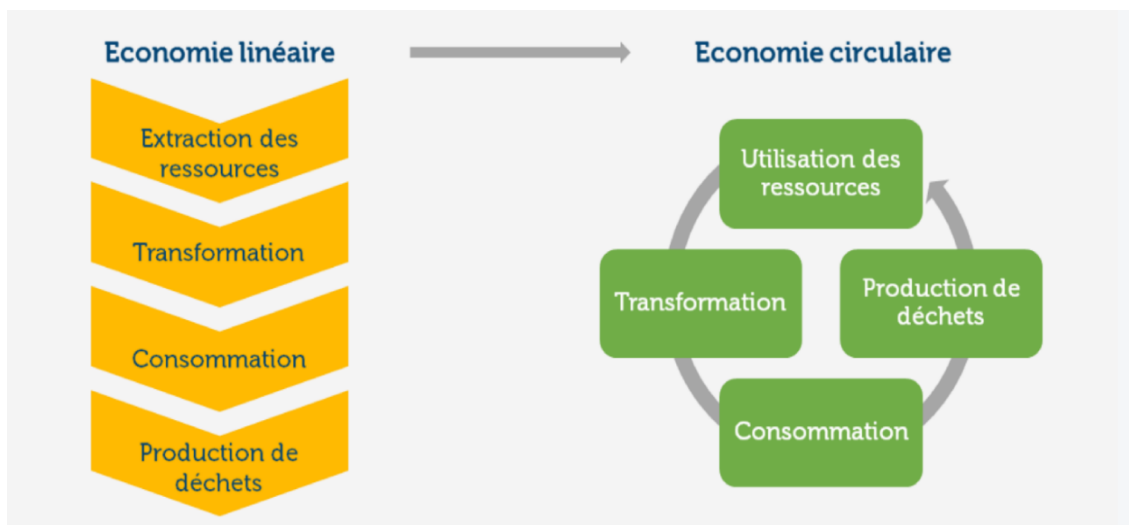
En effet, plusieurs problèmes ressortent de la production de ces déchets tant sur le plan environnemental que sanitaire « problème des déchets toxiques, des déchets nucléaires, la pollution par les fumées des incinérateurs, la pollution des nappes phréatiques par les centres d'enfouissement technique. Les différentes substances entrent dans le corps par inhalation, absorption, par contact cutané, ingestion de nourriture, d'eau contaminée ou traitée chimiquement » (Legendre, 2003, p. 293). Aujourd'hui l'enjeu est de minimiser au mieux la production des déchets et ces impacts en se basant sur un modèle économique circulaire qui tiendrait compte d'une utilisation raisonnée de la ressource de la production jusqu'au stade déchet.

² Graphique initial <https://www.banquemonde.org/fr/news/infographic/2018/09/20/what-a-waste-20-a-global-snapshot-of-solid-waste-management-to-2050>

2) À un modèle économique cyclique

Contrairement à l'économie linéaire qui se base sur le principe, « extraire-transformer-consommer-jeter », l'économie circulaire vise à proscrire la notion de fin de vie des produits, en créant des boucles qui permettent toujours aux déchets d'être réintroduits dans un cycle de production comme le montre le schéma ci-dessous.

Figure 6: Transition vers un modèle économique circulaire

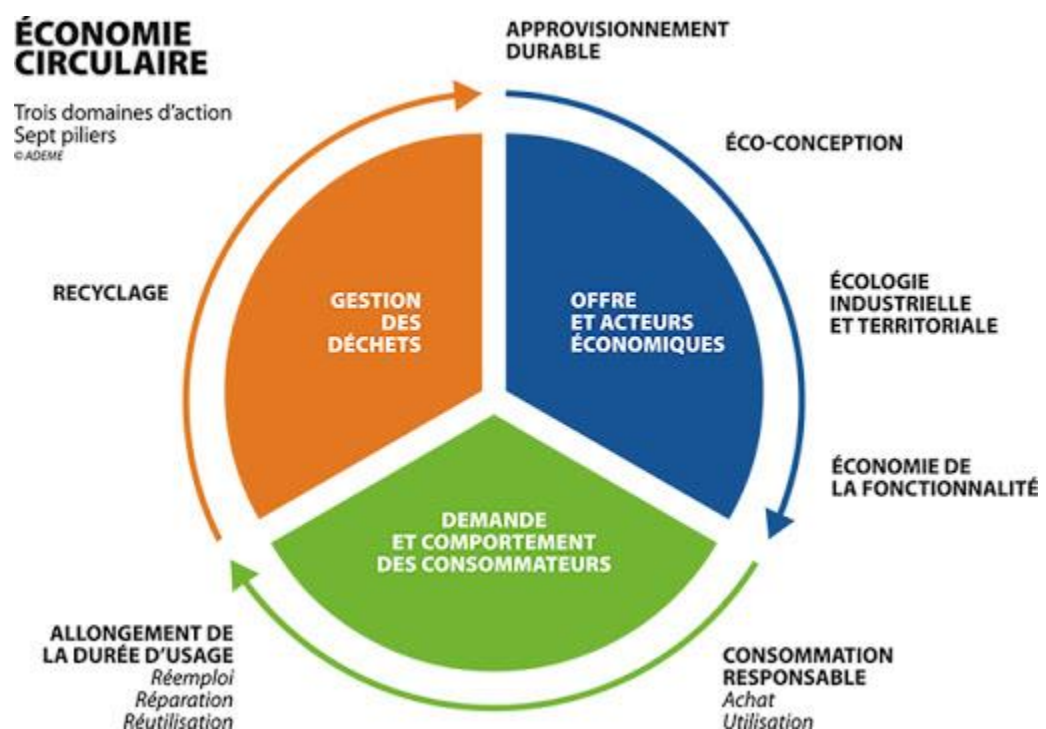


Source : (Institut Montaigne, 2016)

Toutefois, le concept d'économie circulaire n'a pris son essor que récemment, avec la fondation Ellen MacArthur qui a travaillé dessus et porté cette réflexion au niveau européen. Pour elle l'économie circulaire permettrait la circularité des ressources comme le montre le schéma (voir annexe 1, p. 72). Bien qu'assez récent, ce modèle économique prend de plus en plus d'ampleur. Il « vise à changer de modèle par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et les impacts environnementaux, tout en augmentant l'efficacité à tous les stades de vie des produits : conception, production, consommation, fin de vie » (Ademe, 2017, p. 15). L'économie circulaire montre à la fois ses objectifs (efficacité dans l'utilisation des ressources, diminution de l'impact sur l'environnement) et ce par quoi il faut nécessairement passer pour atteindre ces objectifs (efficacité à tous les stades de vie des produits). Il est important de mettre un accent particulier sur la phrase « tous les stades de vie

des produits » car l'économie circulaire (EC) a très souvent été associée à la gestion des déchets, et particulièrement à l'environnement, or, elle n'est pas uniquement une approche écologique ni une économie du déchet et du recyclage. C'est un modèle économique plus global qui montre son efficacité aujourd'hui autour de 3 domaines et 7 piliers, qui forment un cycle, où chaque étape entraîne la suivante.

Figure 7: Les 7 piliers et les 3 domaines d'actions de l'économie circulaire



Source : (Ademe, 2017, p. 15)

De fait, l'économie circulaire concrétise le passage d'un modèle de réduction d'impact simple à un modèle de création de valeur absolue qui soit positif, socialement, économiquement, environnementalement.

- *Sur le plan environnemental*

Dans la pratique, l'élément central est le « découplage » de la croissance économique par une augmentation de l'utilisation des ressources et une réduction des impacts

environnementaux. Le découplage des ressources se réfère à moins de ressources utilisées par unité de production économique, tandis que le découplage d'impact correspond à des réductions des impacts négatifs sur l'environnement. Le défi actuel est de progresser vers une société où on crée plus de valeur avec moins de ressources naturelles et où les besoins des générations futures ne sont pas compromis. Dans ce cadre, l'économie circulaire peut répondre à ce défi car elle permet de réduire la quantité de ressources extraites, la quantité des déchets produite, ainsi que la consommation d'énergie. Au travers de l'offre des acteurs économique (approvisionnement durable, éco conception, Écologie Industrielle et Territoriale, économie de la fonctionnalité), elle permet la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) dans la nature. Ce qui permet d'éviter la pollution, la dégradation de l'environnement.

- *Sur le plan socio-économique*

Elle est productrice de richesses et de croissance verte. Elle propose de nouveaux emplois avec de nouveaux secteurs (la location, la réutilisation, la réparation, le réemploi...) et augmente l'emploi dans les filières du recyclage par exemple. Bien que l'emploi dans certains segments de la location et du réemploi/réutilisation n'est pas facilement repérable, une étude menée dans les documents de travail de France Stratégie <https://www.strategie.gouv.fr/> par des experts, estime que les effectifs dans l'économie circulaire peuvent être évalués à près de 800 000 emplois équivalents temps plein soit plus de 3 % de l'emploi global. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135000 emplois en France), on estime le gain potentiel d'emplois via les mesures instituées par la loi de transition énergétique pour la croissance verte à 25 000 à l'horizon 2025 (Jolly & Douillard, 2016).

De plus, le secteur du traitement des déchets nécessite de nombreuses étapes qui font appel à différentes compétences et savoir-faire. La gestion des déchets est un secteur qui recrute du CAP au Bac + 5, tant au niveau local que national. Selon le Ministère du Développement Durable, la gestion des déchets (hors eaux usagées) représente environ 100 000 emplois en France. Les employeurs, privés comme publics, embauchent des profils très variés allant de l'agent de centre de tri au chimiste. Ce secteur permet donc le développement de nouveaux emplois hautement qualifiés ou non qui peuvent jouer un rôle social important dans le sens où il permettrait l'insertion professionnel d'un public éloigné de l'emploi.

B. Un cadre réglementaire et une volonté politique au service de l'économie circulaire

1) L'Europe et l'économie circulaire : un engagement renforcé

L'Europe accorde une place importante au développement d'un modèle économique durable et respectueux de l'environnement. Faire de l'économie circulaire un modèle de développement économique, devient l'une des préoccupations importantes au niveau des politiques européennes.

Depuis 2015, à travers la réglementation basée sur le « plan Juncker » (du nom du président de la Commission européenne en 2015), l'Europe se place comme chef de file mondial en matière d'économie circulaire. La commission Juncker focalisa ses travaux sur cinq chantiers dont un en lien avec l'économie circulaire, notamment : « réformer et réorganiser la politique énergétique de l'Europe ». Le plan d'action de l'économie circulaire mis en place par cette commission a pour ambition de « créer de nombreux emplois en Europe, tout en préservant des ressources précieuses et de plus en plus rares, en réduisant l'incidence de l'utilisation des ressources et en redonnant de la valeur aux déchets » (Commission Européenne, 2015, p. 2). Ainsi, un plan d'action renfermant plusieurs mesures en faveur de l'économie circulaire a été adopté dans cette commission pour promouvoir l'économie circulaire :

- Des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire ;
- Des mesures dans le plan de travail sur l'éco conception afin de promouvoir la durabilité, la réparabilité et la recyclabilité des produits, en plus de l'efficacité énergétique ;
- Une stratégie sur les matières plastiques dans l'économie circulaire, abordant des questions telles que la recyclabilité, la biodégradabilité, la présence de substances dangereuses dans certaines matières plastiques et les déchets marins, etc.).

Il est important de souligner que ce premier plan s'était plus attaché à des objectifs de recyclage pour différents types de déchets. Un axe prioritaire avait donc été centré sur la question de la gestion et du recyclage des déchets, avec pour objectifs d'évoluer vers une économie circulaire « zéro déchets » pour l'Europe. Des objectifs importants et précis en termes de recyclage de déchets ont été pris :

- Recyclage de 65 % des déchets municipaux d'ici à 2030 ;

- Recyclage de 75 % des déchets d'emballages d'ici à 2030 ;
- Une interdiction de mise en décharge des déchets collectés séparément ;
- Réduire la mise en décharge à tout au plus 10 % des déchets municipaux d'ici à 2030 etc.

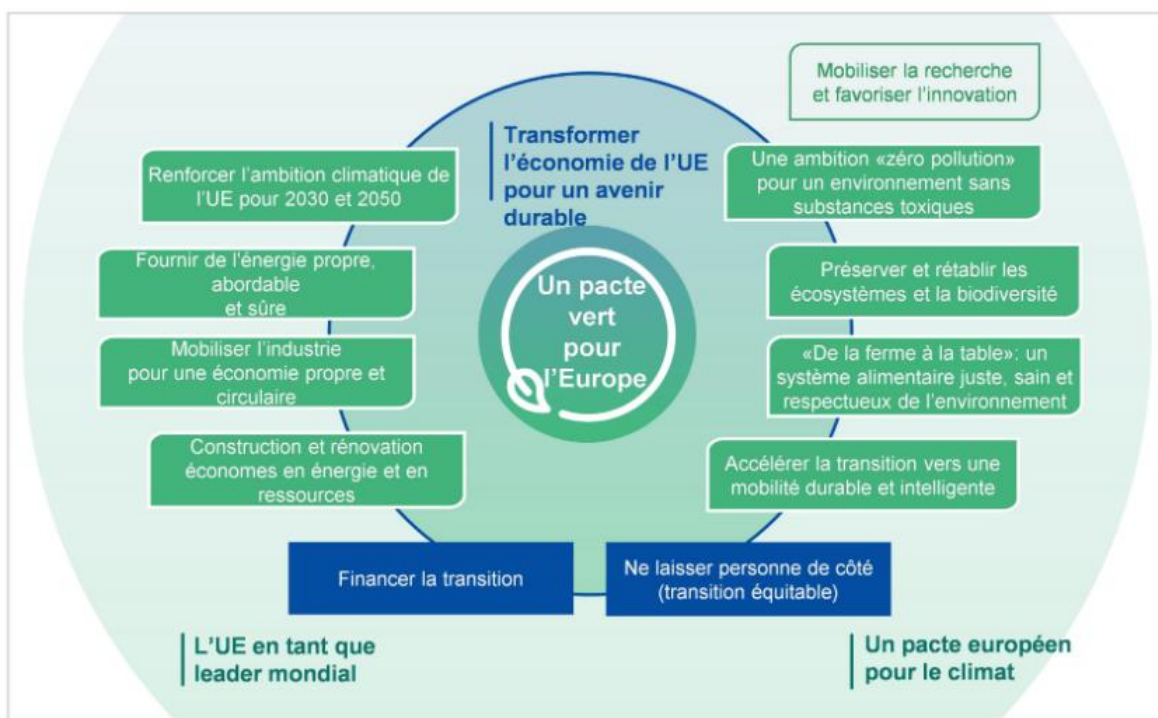
En outre, dans une démarche d'amélioration continue et d'engagement renforcé, la commission européenne a adopté un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire.

« S'appuyant sur le travail réalisé depuis 2015, le nouveau plan met l'accent sur la conception et la production dans la perspective de l'économie circulaire, dans le but de garantir que les ressources utilisées restent dans l'économie de l'UE aussi longtemps que possible » (Commission Européenne, 2020, p. 1). Ce plan d'action est inclus dans une démarche globale initiée par la nouvelle présidente de la commission Européenne (Ursula von der Leyen).

Intitulé "Un pacte vert" pour l'Europe « green deal » en anglais, il a été créé en 2019 et met en place une nouvelle stratégie de croissance pour l'UE. Il soutient la transition de l'UE vers une société équitable et prospère qui répondra aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et qui améliorera la qualité de vie des générations actuelles et futures (Commission Européenne, 2019). Dans ce cadre, l'économie circulaire joue un rôle important.

« La mobilisation de l'industrie pour une économie propre et circulaire est l'un des 12 axes du Pacte vert pour l'Europe présenté en décembre 2019. L'objectif majeur est de faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre, en atteignant notamment la neutralité carbone d'ici 2050 ». (Ministère de la Transition Ecologique, 2020). Le graphique ci-dessous illustre les différents éléments du pacte vert.

Figure 8: Objectifs du plan d'action de l'économie circulaire dans l'UE



Source : (Commission Européenne, 2019)

Le pacte vert pour l'Europe établit une feuille de route ambitieuse en faveur d'une économie circulaire neutre pour le climat, dans laquelle la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources. L'économie circulaire réduit en effet la pression exercée sur les ressources naturelles. Elle constitue, selon la Commission, une condition préalable indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. Rappelons que l'industrie européenne représente aujourd'hui 20 % des émissions de l'Union et que 12 % des matériaux qu'elle utilise proviennent du recyclage. Une série de mesures est donc proposée pour développer la durabilité des produits dans les secteurs clés de l'Union. Ces mesures prévoient de :

- Faire des produits durables la norme dans l'UE
- Se concentrer sur les secteurs qui utilisent le plus de ressources et où le potentiel de circularité est élevé

- Faire fonctionner la circularité pour les personnes, les régions et les villes
- Assurer moins de déchets
- Autonomiser les consommateurs et les acheteurs publics
- Diriger les efforts mondiaux sur l'économie circulaire

L'Union européenne soutient également les démarches d'économie circulaire techniquement et financièrement en amenant les citoyens, les entreprises, et les régions vers la transition d'une économie verte.

Dans le cadre du programme d'investissement pour 2014-2020, une part importante des financements prévus était orientée vers la gestion des déchets. Un soutien implicite à l'économie circulaire était prévu via les financements dédiés à l'innovation, à la compétitivité des PME (Petite et Moyenne Entreprise), ou à l'efficacité des ressources et via les investissements à faible teneur en carbone "pour un montant total d'environ €150 milliards d'euros" (Vicente, 2018).

L'objectif est de limiter la production des déchets, d'optimiser l'utilisation des ressources et de favoriser l'innovation en privilégiant la circularité dans tous les secteurs de l'économie.

2) Le gouvernement français et l'économie circulaire : un engagement croissant

La France est l'un des pays européens les plus avancés dans les démarches d'économie circulaire. Bien que le concept ait fait véritablement son entrée en France dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015, il était déjà inscrit dans les politiques environnementales qui remontent aux engagements du Grenelle de l'environnement. Aujourd'hui, les avancées sont de plus en plus faites dans le but d'atteindre une économie 100% circulaire. Avec la mise en place de la feuille de route économie circulaire et l'adoption de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, l'engagement français en faveur de l'économie circulaire est de plus en plus affirmé. Le schéma ci-dessous montre quelques dates importantes de la prise en compte de l'économie circulaire dans les politiques publics.

Figure 9: Quelques dates importantes de l'apparition et l'essor de l'économie circulaire en France



Réalisation : Rebecca LEYINDA-MI GTDD

Dès l'adoption définitive par le parlement de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, la France est rentrée dans un tournant décisif en matière d'économie circulaire.

Ce tournant a permis de considérer la transition vers une économie circulaire comme un objectif national et comme l'un des piliers du développement durable. La loi a donné des objectifs ambitieux en faveur de l'économie circulaire. Notamment, une augmentation de 30% d'ici 2030 du rapport entre le PIB (Produit Intérieur Brut) et la consommation intérieure de matières, dans le but de permettre une production durable permettant de découpler la croissance et la consommation de matières. En termes de production durable, la loi a promulgué l'interdiction des sacs plastiques, et la pénalisation de l'obsolescence programmée etc. Concernant la consommation durable des mesures ont également été prises comme la lutte contre le gaspillage alimentaire etc. En ce qui concerne la prévention et la gestion des déchets, elle a également initiée des objectifs importants :

- Pour la prévention des déchets, (réduction de 10 % les quantités de déchets ménagers et assimilés et stabilisation des quantités de déchets d'activités économiques produits en 2020 par rapport à 2010).

- Pour la gestion, la loi prévoit d'atteindre en 2025, 65 % de recyclage pour les déchets non dangereux non inertes et de réduire de moitié la mise en décharge en 2025 par rapport à 2010.

Cette énumération des règles prises par la loi de la transition énergétique pour la croissance verte est bien sûr non exhaustive, mais nous permet de voir en quelques lignes les mesures importantes qu'a prises le gouvernement Français pour transformer son modèle économique et atteindre un développement durable.

La feuille de route pour l'économie circulaire (FREC), établie en 2018, vient renchérir la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et révèle davantage l'intérêt croissant qu'à la France pour une transition vers ce modèle économique cyclique. Cette feuille de route constitue la mise en place de manière concrète des actions de la loi française sur la transition énergétique pour la croissance verte. Elle « décline de manière opérationnelle la transition à opérer pour passer d'un modèle économique linéaire "fabriquer, consommer, jeter" à un modèle circulaire qui intégrera l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur éco conception à la gestion des déchets, en passant bien évidemment par leur consommation en limitant les gaspillages » (Ministère de la Transition Ecologique, 2019). Avec des engagements forts, elle prévoit des mesures concrètes et des objectifs précis pour tendre vers une économie 100% circulaire.

Figure 10 : Les objectifs de la feuille de route économie circulaire

Les objectifs

- Réduire la consommation de ressources liée à la consommation française : **réduire de 30 %** la consommation de ressources par rapport au PIB d'ici à 2030 par rapport à 2010
- **Réduire de 50 % les quantités de déchets** non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport à 2010
- Tendre vers **100 % de plastiques recyclés** en 2025
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre : **économiser l'émission de 8 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires chaque année grâce au recyclage du plastique**
- **Créer jusqu'à 300 000 emplois supplémentaires**, y compris dans des métiers nouveaux

Source : (Ministère de la Transition Ecologique, 2018, p. 3)

Dans cette même dynamique, la loi anti gaspillage pour une économie circulaire adoptée le 10 février 2020, vient renforcer davantage cette volonté de la France de s'engager dans une démarche d'économie circulaire forte avec pour ambition de transformer le système économique en profondeur. La loi s'articule autour de plusieurs actions et mesures qui sont inclus dans cinq orientations précises :

- Sortir du plastique jetable
 - ✓ Atteindre le zéro plastique jetable d'ici 2040
 - ✓ Ajouter un filtre à microfibres de plastique sur les lave-linge neufs d'ici 2025...
- Mieux informer le consommateur
 - ✓ Rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique et des modalités de tri
 - ✓ Mettre au point une méthodologie obligatoire pour l'affichage environnemental...
- Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
 - ✓ Interdire la destruction des invendus non alimentaires
 - ✓ Créer des fonds pour le réemploi
 - ✓ Permettre la vente des médicaments à l'unité
- Agir contre l'obsolescence programmée
 - ✓ Appliquer un indice de réparabilité (et tendre vers un indice de durabilité) ...

- Mieux produire
- ✓ Instaurer un bonus-malus pour favoriser les produits meilleurs pour la planète
- ✓ Créer des plans quinquennaux d'écoconception
- ✓ Étendre les filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) et transformer leur fonctionnement... (Ministère de la Transition Ecologique, 2020).

Au travers cet engagement fort de la France dans les projets d'économie circulaire, le gouvernement français est aujourd'hui considéré comme un acteur essentiel à l'échelle européenne en termes de développement de ce nouveau modèle économique.

3) La région Nouvelle Aquitaine, chef de file de la transition énergétique et climatique se veut aussi un acteur important en matière d'économie circulaire

La nouvelle Aquitaine n'est pas en reste en matière de transition vers une économie circulaire. « Depuis 2013, la Région Nouvelle-Aquitaine a renforcé son engagement pour l'économie circulaire, dont le principe d'économie des ressources et de limitation des déchets constitue un nouveau modèle, à la fois porteur de développement économique et indispensable pour réduire l'impact environnemental de nos modes de production et de consommation » (Région Nouvelle Aquitaine, 2020). Dès lors, la Nouvelle Aquitaine présente un plan ambitieux pour l'économie circulaire intégré dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Il s'articule autour de 5 axes majeurs :

- Réduire les consommations de biens et de ressources en favorisant la production et la consommation durable ;
- Faire durer les produits à travers le réemploi, la réutilisation et la réparation ;
- Recycler les matières ;
- Déployer l'écologie industrielle et territoriale ;
- Sensibiliser, communiquer, former, rechercher et développer à travers des aides que la région propose aux collectivités et aux entreprises porteuses des démarches d'économie circulaire.

Dans ce cadre, le réseau RÉCITA (réseau d'économie circulaire et d'innovation en Nouvelle Aquitaine) créé en 2016, partenaire de la région, accompagne cette montée en puissance.

C'est une plateforme collaborative qui a pour but de diffuser les concepts de l'économie circulaire, et toute l'actualité et les savoir-faire ainsi que les potentiels de la région. Elle vise de ce fait à identifier les acteurs, les ressources, les initiatives et à favoriser leur mise en réseau sur le territoire, afin de créer un écosystème régional de l'économie circulaire. Plusieurs objectifs sont ainsi visés :

- Réunir les entreprises, les acteurs socio-économiques et institutionnels qui veulent développer l'économie circulaire dans les territoires aquitains, limousins et picto-charentais,
- Valoriser des expériences et atouts régionaux,
- Partager une culture de l'économie circulaire,
- Être un outil d'incitation au développement de projets collaboratifs,
- Mettre à disposition :
 - L'actualité régionale et nationale sur la thématique,
 - Des initiatives et des retours d'expériences,
 - Un réseau d'acteurs et des espaces d'échanges,
 - Un fonds documentaire,
 - Des outils et des méthodes.

Pour inciter les démarches d'économie circulaire au sein des territoires, la région Nouvelle Aquitaine joue un rôle important. En effet, la région, soutenue par l'ADEME et accompagnée par le réseau RECITA et parfois d'autres institutions a lancé différents Appels à projets (AAP) dans le but d'implanter la logique de l'économie circulaire au sein des territoires. En 2020 par exemple, de nombreux appels à projets régionaux sur l'économie circulaire ont été lancés :

- AAP Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine
- AAP Généralisation du tri à la source des biodéchets (TRIBIO)
- AAP Énergie CSR
- AAP AMI achats publics bâtiments

Figure 11 : Logo de la plateforme RECITA



Source www.recita.org/

- AAP référentiel économie circulaire

Cette liste non exhaustive peut être visualisée en totalité en ligne sur le site <https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/actualite/nos-appels-projets-regionaux-2020-sur-leconomie-circulaire>.

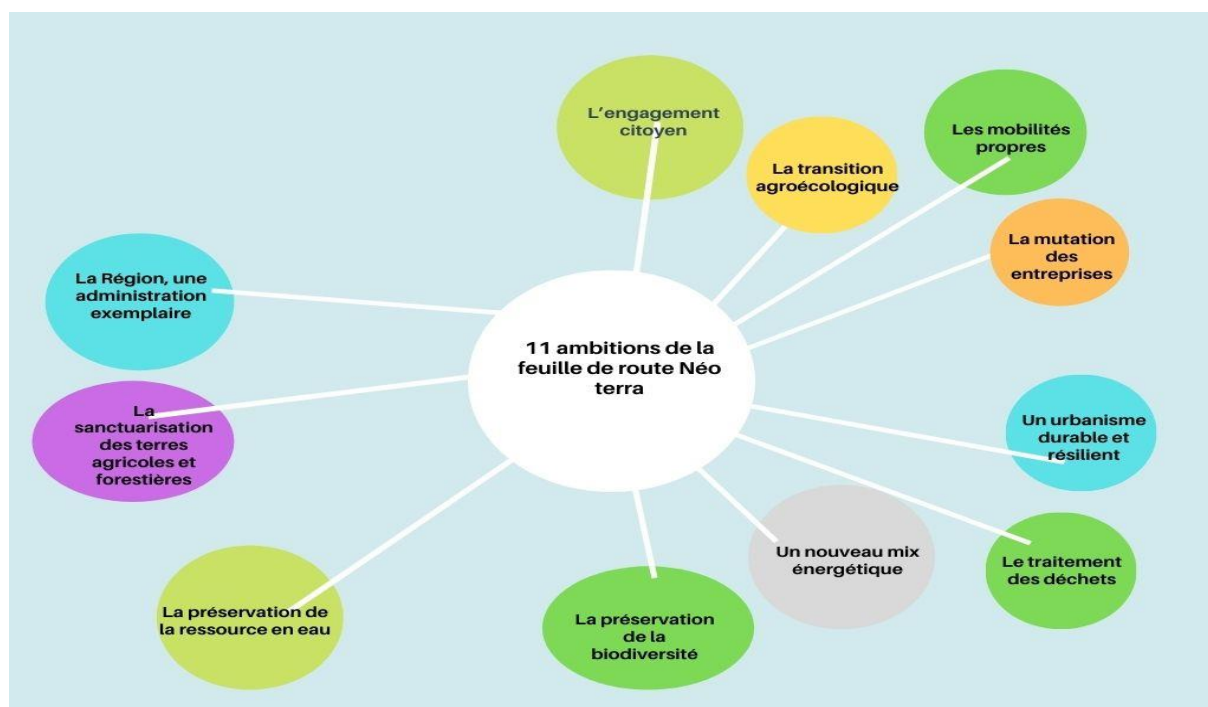
Ces projets ont pour but de promouvoir la logique de l'économie circulaire et de faire tendre l'économie de la région vers un modèle de plus en plus circulaire. Des mesures prises par la région en termes de transition environnementale et climatique permettent souvent de décliner des objectifs et actions concrètes en faveur de l'économie circulaire. On peut prendre l'exemple de la feuille de route 'Néo terra '. Adoptée lors de la séance plénière du 9 juillet 2019, elle s'articule autour de grands principes et d'objectifs précis, couvrant 11 ambitions. Ces ambitions visent non seulement à répondre aux enjeux environnementaux et climatiques mais traduisent également la volonté de la région de passer à un modèle économique circulaire.

Figure 12 : Logo de la plateforme Néo Terra



Source : www.recita.org/

Figure 13 : Les ambitions de la feuille de route Néo terra



Réalisation : Rebecca LEYINDA-MI GTDD

Sur la thématique du traitement des déchets, la feuille de route prévoit des objectifs chiffrés assez importants. La Nouvelle Aquitaine s'engage à atteindre des résultats significatifs :

- *D'ici 2025*
 - ✓ 65 % des déchets non dangereux non inertes valorisés ;
 - ✓ 80 % des déchets inertes du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) valorisés ;
 - ✓ 50 % des capacités de stockage autorisées ;
 - ✓ 50 % maximum de déchets sans valorisation incinérés.

- *D'ici 2030*
 - ✓ + 30 % de ressourceries ;
 - ✓ - 14 % de déchets ménagers et assimilés.

Au-delà des stratégies mises en place et des données chiffrées à atteindre, la Région met également en place un suivi technique et financier pour accompagner les collectivités dans la mise en place des démarches d'économie circulaire sur leur territoire.

C. La Rive Droite de Bordeaux Métropole, un territoire pertinent pour la mise en place d'une démarche d'économie circulaire

1) Un territoire qui présente des fragilités sociales et économiques

Une description traditionnelle de la structure économique et sociale du territoire et de sa dynamique de développement des emplois reste incontournable pour en déduire les défis en matière de développement durable auxquels le territoire est confronté.

Ce territoire « est constitué de 11 communes métropolitaines (Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bouliac, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont, Saint-Louis-de Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul) ainsi que de la partie rive droite de la commune

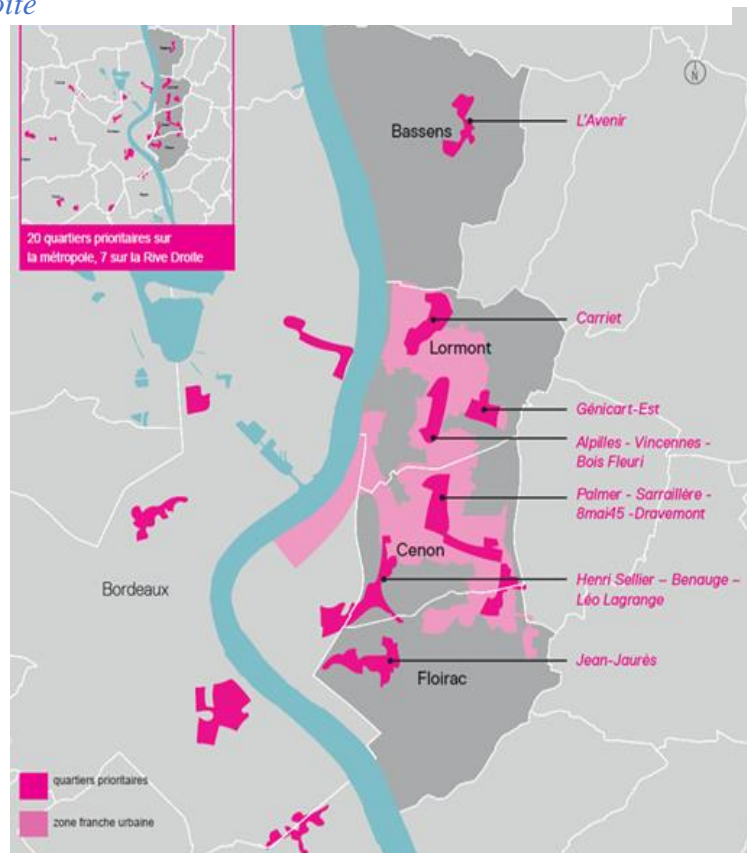
de Bordeaux » (A'urba, 2019, p. 5). Il est marqué par « une surreprésentation des publics dits ‘‘ précaires’’ et l’ampleur des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville »

(Plateforme nationale de ressources, 2017, p. 1). Aujourd’hui encore, il est perçu comme le négatif d’une rive gauche plus dynamique et mieux équipée. La rive droite accueille les communes de Cenon, Lormont, Floirac et Bassens. Ces communes, inscrites en Géographie Prioritaire de la Politique de la Ville constituent une entité territoriale liée par la géographie (coteaux de la rive droite de la Garonne) et l’histoire tant urbaine que sociale. Situées sur la rive droite de la Garonne, elles « représentent près de la moitié des logements « très sociaux » de l’agglomération bordelaise » (Grand Projet des Villes, 2013, p. 1). Un dossier de presse écrit après un séminaire tenu en 2013 sur les perspectives économiques de la rive droite révèle que 51 % des logements du GPV sont des logements sociaux contre 21 % des logements de la CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux). C’est à l’échelle de ces quatre communes du GPV que les préoccupations se portent particulièrement mais aussi à l’échelle de la Rive Droite en général.

Chiffres clés du territoire

- 4 villes de la métropole bordelaise, sur la rive droite de la Garonne : Bassens, Lormont, Cenon et Floirac
- 3200 ha, soit 5,5% de Bordeaux Métropole
- 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville regroupant 26 400 habitants soit 37% de la population des quatre communes du GPV
- Un grand paysage métropolitain, le parc des Coteaux/ 400 ha

Figure 14 : Les communes du Grand Projet des Villes Rive Droite



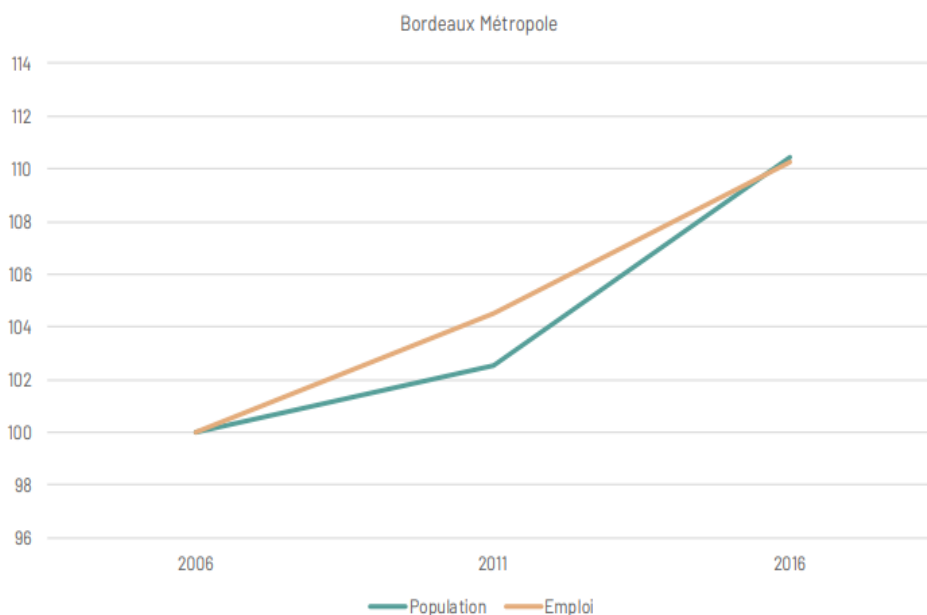
Source : (Grand Projet des Villes, 2016, p. 2)

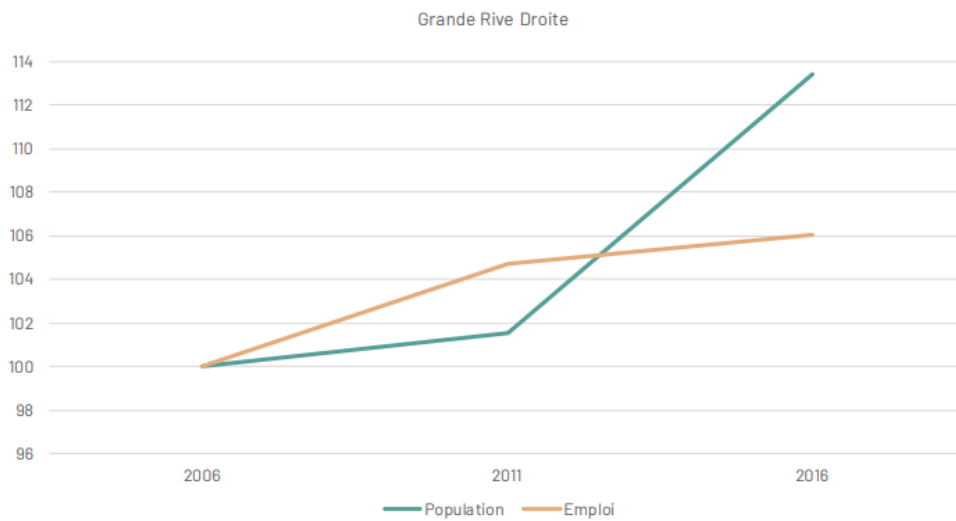
- Une ZFU (Zone Franche Urbaine) intercommunal : Cenon, Lormont, Floirac, Bordeaux/ 4 739 établissements soit 12 500 emplois salariés
- 72 000 habitants / taux de chômage moyen 19,4% (+ 5 points par rapport à BM)
- Un terminal du Grand Port Maritime et une zone industrialo-portuaire / quatre zones d'activités économiques
- 15 opérations d'aménagement en cours ou à l'étude / Un Projet de Rénovation Urbaine (PRU) d'intérêt national, trois d'intérêt régional. (Grand Projet des Villes, 2019, p. 2).

- *La dynamique de l'emploi sur la rive droite*

Le territoire connaît d'importants décalage socio-économique par rapport à la métropole. Entre 2006 et 2016 on observe une augmentation de la population, pendant que les emplois quant à eux ne suivent pas la même dynamique de croissance. Un exercice comparé de mise en perspective des dynamiques démographiques et de l'emploi sur la Rive Droite et Bordeaux Métropole a été menée en 2019 par l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A 'Urba) et révèle ces décalages comme le montrent les schémas ci-dessous.

Figure 15 : Comparaison des dynamiques démographiques et de l'emploi entre Bordeaux Métropole et Bordeaux Rive Droite





Source : (A'urba, 2019)

En effet, à l'échelle métropolitaine, l'emploi progresse de façon linéaire et est proportionnel à la croissance démographique. On observe qu'en 2016 le nombre d'habitants est sensiblement égal au nombre d'emplois. En revanche, à l'échelle de la rive droite, cette corrélation entre démographie et emploi ne s'observe pas. La forte croissance démographique n'est pas équivalente à la création d'emplois. Cette différence entre dynamiques démographiques et économiques sur la rive droite a amené à s'interroger sur l'avenir du territoire à l'horizon 2030. L'exercice mené révèle que l'écart entre population et emploi semblerait se creuser de manière exponentielle même en appliquant des taux plus optimistes (tassement de la croissance démographique et reprise de la croissance de l'emploi) si des nouveaux emplois ne sont pas créés.

- *Focus sur les communes du Grand Projet des Villes Rive Droite*

« La population des quatre villes est confrontée à un chômage plus important que dans le reste de l'agglomération. Elle dispose de revenus très modestes et dépend fortement des prestations sociales » (Dardier, 2012, p. 6). Le niveau de formation est également bas. D'après un séminaire tenu en 2013 au Rocher Palmer de Cenon entre les membres du GPV et les acteurs institutionnels et professionnels du territoire sur les perspectives économiques de la Rive Droite, il a été dit que dans les communes du GPV, 40% de la population n'a au

maximum qu'un brevet d'où un point essentiel soulevé : la nécessité de tracer des chemins vers l'emploi en informant et en formant les jeunes et demandeurs d'emploi sur les formations, métiers et les emplois existants. Toutefois, il convient de s'interroger sur la nature des emplois à créer et les conditions pour y parvenir. C'est d'autant plus important que le niveau de formation est plus faible que pour l'ensemble de l'agglomération. Le séminaire est consultable en ligne sur ce lien <http://www.aqui.fr/CUB/le-grand-projet-de-ville-rive-droite-de-bordeaux-metropole-developper-l-emploi-grace-a-des-solutions-locales-et-a-la-formation,7922.html>.

De plus, dans ces communes, le taux de pauvreté est bien plus élevé que sur l'ensemble de la métropole dépassant les 20% pour Lormont, Cenon et Floirac. Dans les sept quartiers prioritaires de la Rive Droite, la pauvreté est nettement plus marquée, elle avoisine le 40% en moyenne dans les QPV (Quartiers Politique de la Ville) à comparer à la moyenne de 23% sur les quatre communes et 14% sur la métropole. Voir les tableaux ci-dessous.

➤ *Taux de pauvreté 2012-2016 et 2017*

Tableau 1 : Comparaison du taux de pauvreté entre les communes du GPV RD et Bordeaux Métropole en 2012, 2016 et 2017

	2012	2016	2017
Bassens	16%	18%	17%
Cenon	26%	27%	27%
Floirac	18%	20%	21%
Lormont	26%	28%	28%
Métropole	13%	14%	14,5%
GPV moyenne	21,5%	23,25%	23,25%

Source : (Insee, 2020)

En 2015, les trois villes de la métropole ayant le taux de pauvreté le plus élevé, supérieur à 20% étaient : Lormont, Cenon, Floirac, suivies de cinq villes avec un taux supérieur à 15% : Bassens, Bordeaux, Ambès, Talence et Ambarès. Le territoire connaît un taux de pauvreté plus

élevé par rapport à l'ensemble de la métropole. Il est largement au-dessus de celui de la métropole.

➤ *ZOOM dans les QPV, taux de pauvreté 2012-2016*

Tableau 2 : Comparaison du taux de pauvreté entre les QPV du GPV RD et leurs communes

	2012	2016	Ecart en point à la commune 2016
Avenir / Bassens	33%	42%	+24 pts
Benauge-Sellier-Lagrange/ Bordeaux Cenon	44%	42%	+15 pts
Palmer-Sarailière-Dravemont / Cenon Floirac	39%	42%	+15 pts (Cenon) + 22 pts (Floirac)
Jean-Jaurès / Floirac	32%	36%	+16 pts
Carriet / Lormont	37%	39%	+11 pts
Génicart Est / Lormont	39%	45%	+17 pts
Alpilles-Vincennes-Bois Fleuri / Lormont	32%	33%	+5 pts

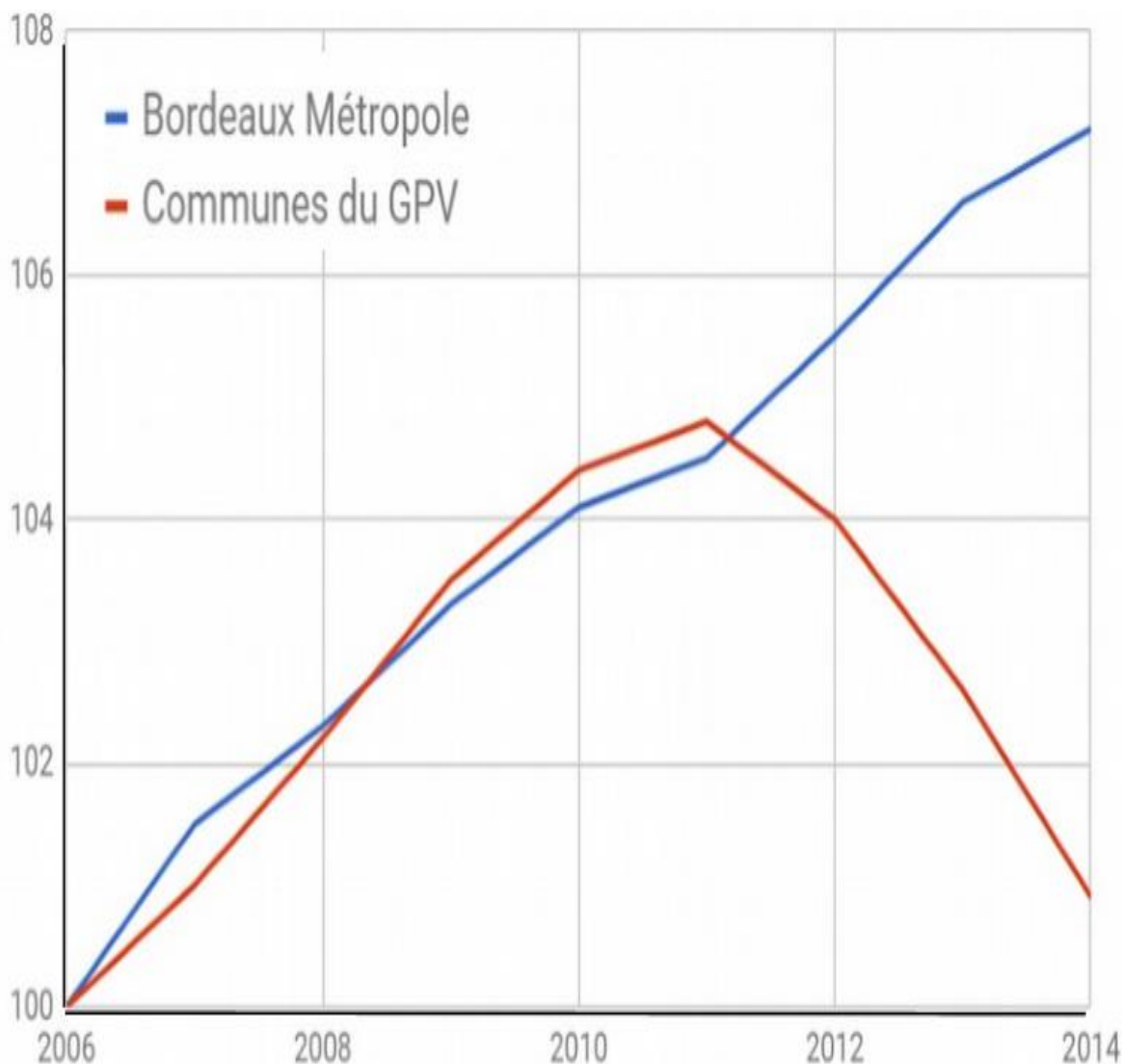
Source : (Insee, 2020)

En effet, les ménages à très faibles revenus sont surtout concentrés dans les QPV » (Dardier, 2012, p. 68). Le niveau de vie médian augmente entre 2012 et 2016 (+3%), mais moins que sur la métropole (+5%) et reste inférieur de 15 à 34% selon les villes à la moyenne métropolitaine, données (Insee, 2020). L'un des enjeux forts du territoire est l'insertion professionnelle des habitants de ces QPV en matière de développement économique. Il s'agit de développer des emplois en faveur d'un public éloigné de l'emploi, en créant des emplois adaptés et qui ne nécessitent pas d'avoir des niveaux de formation très élevés.

De plus, en termes d'emplois les communes du GVP connaissent une forte décroissance des emplois par rapport à la métropole. En 2015, les quatre villes ne présentent que 6,7% des emplois par rapport à l'ensemble de la métropole (Insee, 2020). Ce phénomène de décroissance a souvent fait migrer les entreprises du territoire vers d'autres communes (voir annexe 2, p. 73). Ce qui n'a fait qu'augmenter souvent le chômage sur le territoire et favoriser une concentration forte des emplois sur le reste de la métropole.

La figure qui va suivre présente la dynamique de l'emploi sur les communes du GPV par rapport à la métropole.

Figure 16 : Dynamique de l'emploi sur les communes du GPV par rapport à la Métropole - base 100 en 2006



Source : données Insee 2006 – 2014 bases de données Emploi Population Active³.

³ Les indices base 100 permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs pendant une période. Pour chaque année, on divise le nombre d'emploi par le nombre d'emploi de l'année de base, que l'on multiplie par 100. Exemple : En 2014, on compte 397 730 emplois dans Bordeaux Métropole contre 370870 en 2006. $397730/370870*100=107$ L'indice base 100 de Bordeaux

2) Un territoire à fort potentiel de développement

Au-delà de ces fragilités sociales et économiques, le territoire de Bordeaux Rive Droite possède des potentialités en termes de développement. Plusieurs acteurs historiques et industriels œuvrent pour un développement économique, inclusif, et maintiennent les emplois sur le territoire. On y trouve :

- *Des équipements majeurs et des filières économiques historiques avec*

- **Le grand port maritime et logistique de Bordeaux.** Situé à Bassens, il constitue un atout de poids pour l'économie locale et l'emploi. L'ensemble des activités import/export du Port se situent dans la Zone Industriale-Portuaire de Bassens à l'exception des hydrocarbures d'Ambès.

- La filière des **chantiers navals** représentée par le fleuron Chantier Naval de Bordeaux (CNB), filiale du leader mondial de la plaisance Beneteau.

- Le secteur **aéronautique/spatial** qui est présent depuis 1934 avec l'Atelier Industriel Aéronautique (AIA) à Floirac (maintenance des moteurs des avions militaires) se développe

plus récemment avec l'Aérocampus Aquitaine, premier campus européen dédié à la maintenance et site d'accueil d'entreprises et l'implantation de Safran Aircraft Engines.

Figure 17 : :(Image de présentation) la plateforme industrielle du Port de Bordeaux



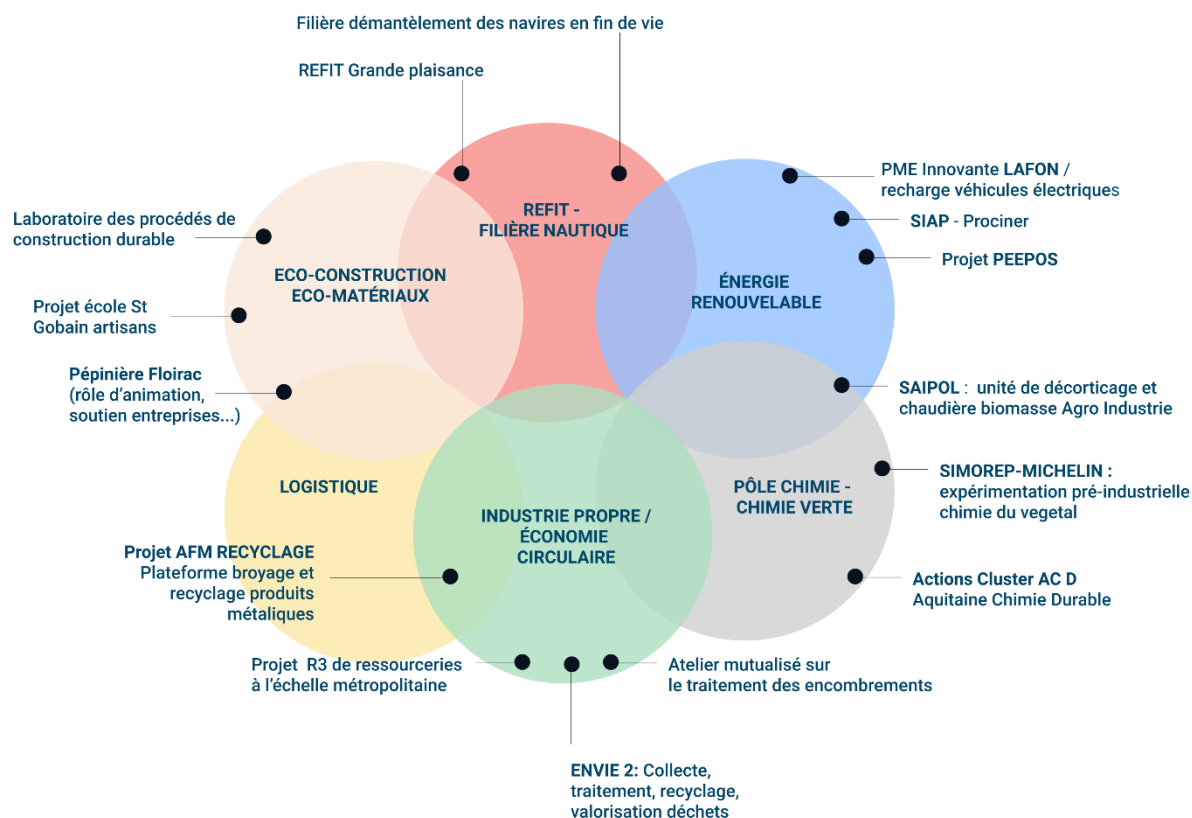
Source : (Grand Projet des Villes, 2018, p. 7)

Métropole est de 107 en 2014, le nombre d'emploi a donc augmenté de 7% entre 2006 et 2014, dans la même période, sur les communes du GPV, l'augmentation est de 1%.

- Le secteur de l'**économie circulaire** qui se développe autour d'un tissu de TPE (Très Petite Entreprise) mais aussi de grands majors (groupe Fayat, SaintGobain) dans le domaine du BTP et du bâtiment par exemple (Grand Projet des Villes, 2018, p. 7)

- *De nouvelles filières d'excellence avec une centralité sur la ZIP (Zone Industriale Portuaire)*

Figure 18 : Les éco industries sur le territoire de Bordeaux Rive Droite



Source : (Grand Projet des Villes, 2018, p. 4)

La liste des entreprises n'est pas exhaustive mais le schéma montre déjà que filière des éco-industries promeut une dynamique économique portée par de grands comptes privés et un développement économique durable respectueux de la préservation de l'environnement. Il s'agit pour les entreprises de prendre en compte les impacts environnementaux dans le

développement de leurs produits et tout au long du cycle de vie : de la matière première à la fabrication, la logistique, la distribution et l'usage.

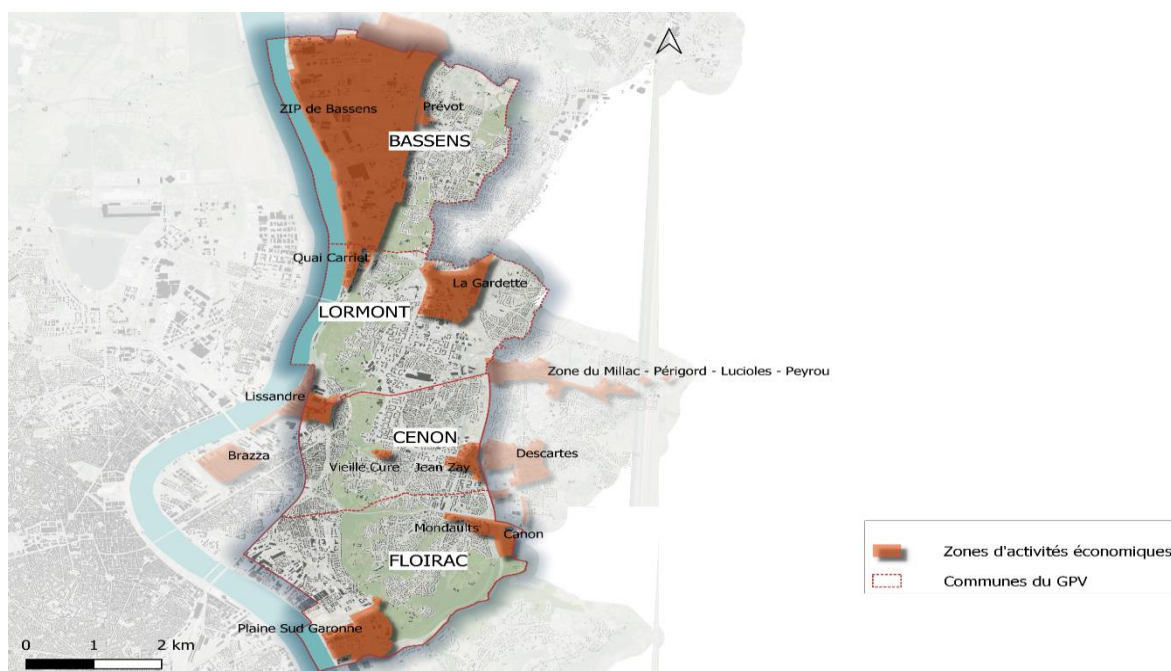
Il existe également une représentation importante d'entreprises dans le champ du recyclage, du démantèlement, des déchets. Des grands comptes (Véolia Propreté, Suez) aux entreprises locales (Azura, AFM Derichebourg, Grangeon, etc.) en passant par les entreprises telles qu'Envie 2^E, Elise Atlantique autour de l'insertion par l'activité économique ou également des structures associatives (R3, régie de quartiers). Plusieurs projets ont également vu le jour et permettent d'employer de nombreux salariés. La société Lafon Technologies, conception et fabrication d'équipements pour le transport, le stockage, la distribution et la gestion des carburants et biocarburants (300 salariés) et le groupe Avril avec son pôle agroindustriel associant une nouvelle usine Lesieur (22 000 m², 100 emplois) juxtaposée au site de trituration de graines de SAIPOL. (Grand Projet des Villes, 2018, p. 8).

- *Un coup d'accélérateur qui développe l'emploi et les entreprises*

Le territoire est doté d'une ZFU qui participe à la création de nombreux emplois (12 500 emplois salariés) et au développement économique de la Rive Droite (Voir annexe 3, p.73). Créée depuis 1997, elle contribue au développement de la mixité fonctionnelle et la baisse du chômage. En 12 ans elle a permis la multiplication par trois du nombre d'entreprises, la création de 12 000 emplois et la diminution de 27% du nombre de chômeurs.

Les communes du GPV possèdent également des ZAE (zones d'activités économiques) vitrines qui représentent une part importante des emplois dont « 26 % de salariés dans les ZAE (Lormont, Cenon, Floirac) et 15 % de salariés dans la ZIP Bassens » (Grand Projet des Villes, 2018) La carte ci-dessous présente les ZAE de ces communes.

Figure 19 : Les ZAE des communes du GPV RD



Réalisation : Rebecca LEYINDA-MI GTDD

Ces ZAE sont de véritables leviers de création d’emploi et de développement économique. Elles regroupent de nombreux établissements. Sur chaque ZAE, on trouve des entreprises opérant dans différents secteurs d’activités et elles offrent un panel d’emplois élargi. En 2017 on compte sur ces ZAE de nombreux établissements et plusieurs emplois comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Emplois sur les ZAE du GPV

	ZAE de Bassens	ZAE de Lormont	ZAE de Cenon	ZAE de Floirac
Nombre d’établissements	668	668	869	457
Emplois	4626	8519	6934	4998
Répartition secteur privé	4123	6542	5739	4379

Source : GPV RD, 2018 (traitement des données Sirène)

Toutefois, au-delà de ces ressources économiques et de son passé industriel historique, l'identité économique de la rive droite est peu valorisée en raison de différents facteurs relatifs au tissu économique du territoire qui est peu intégré à la ville. La ZFU offre maintenant de légers avantages fiscaux avec des contraintes forte (clause d'embauche, loyer plus élevé. Les ZAE ne répondent plus aux besoins des usagers (entreprises, salariés) en termes de services, de mobilités. Ces difficultés ont parfois poussé les entreprises à quitter le territoire à cause de la difficulté à poursuivre leur développement sur leur foncier propre. Elles vont souvent vers une offre neuve et plus attractive en volume et en prix à l'extérieur de la métropole (nouvelles ZAE à Tresses, Yvrac, Montussan...). La prise de conscience de ces difficultés socio-économiques amène les acteurs du territoire à travailler sur de nouvelles thématiques qui pourront permettre un développement économique durable du territoire. C'est le cas de l'économie circulaire, un levier de croissance économique et d'insertion professionnelle.

3) Une volonté politique au service de l'économie circulaire

Le 27 mai dernier, les membres du conseil d'administration du GPV, à savoir les Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et la Métropole de Bordeaux, se sont prononcés en faveur d'un nouveau mandat de 6 ans (2021-26). Une procédure d'approbation s'engage ces prochains mois auprès des services de l'Etat pour la prorogation du groupement d'intérêt public. Lors de cette assemblée, les membres du conseil d'administration ont partagé leur vision autour du projet 2021-26, construit autour de 7 axes stratégiques présentés sous forme de problématique parmi lesquelles figure l'économie circulaire.

- **Mobilités** : Comment éviter la saturation des réseaux de mobilité et ses conséquences économiques et sociales ?
- **Habitat et espace public** : Comment garantir une programmation urbaine équilibrée et accélérer la transition écologique ?
- **Parc des Coteaux** : Comment assurer un environnement de qualité aux générations présentes et futures ?
- **Aménagement économique** : Comment préserver et développer la ville productive ?
- **Activité économique** : Comment développer la capacité d'entreprendre des habitants et des acteurs ?
- **Économie circulaire** : Comment optimiser et réduire la consommation des ressources naturelles, tout en favorisant le développement économique local ?

- **Transition alimentaire** : Comment favoriser une alimentation saine pour tous et respectueuse de l'environnement ?

L'économie circulaire est donc un des axes majeurs de cette stratégie de territoire. Ce secteur d'activité représente un levier d'action primordial pour répondre à des enjeux de montée en compétences du territoire et de ses habitants, de développement économique et de transition écologique. Une démarche collective visant à répondre à ces enjeux a été lancée sur le territoire et se poursuit.

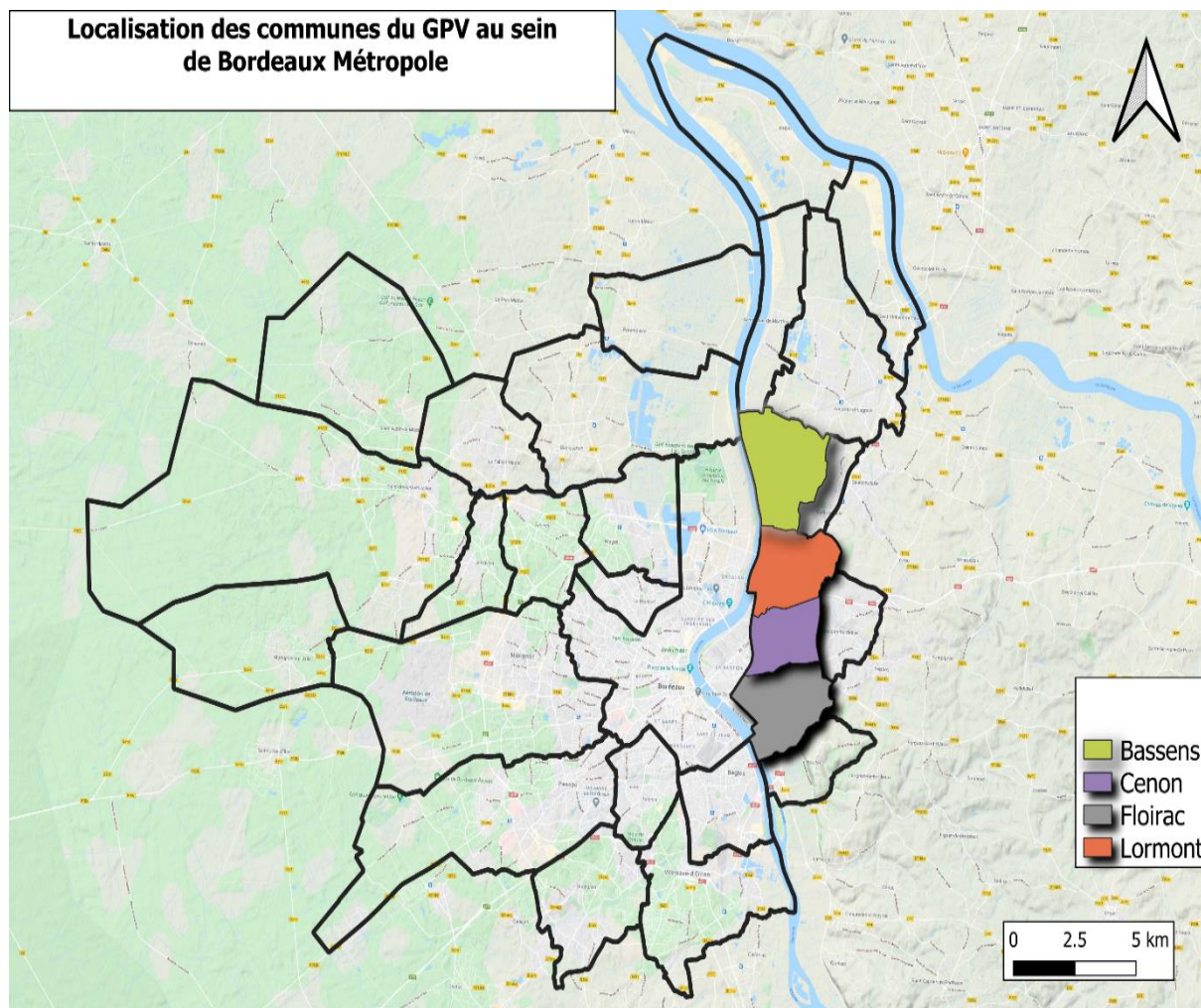
Plusieurs entreprises qui centrent leur développement autour de ce modèle économique sont présentes sur le territoire et l'enjeu est aujourd'hui de les rendre visibles et de les faire collaborer toutes de manière collective autour d'un projet de territoire afin d'optimiser les ressources et de favoriser le développement économique local.

II : Le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV RD), un acteur central en matière de développement social et économique de son territoire via une démarche collective autour de l'économie circulaire

A. Présentation du Grand Projet des Villes Rive Droite

Un Grand Projet de Ville est un groupement d'intérêt public (GIP) qui a pour but de favoriser le développement environnemental, social, économique et urbain des villes dans lequel il s'inscrit. Créé par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires en 1999, il vient améliorer les projets socio-économiques des quartiers les plus en difficultés dans le cadre de la politique de la ville. C'est dans ce cadre que le Grand Projet des Villes Rive Droite opère. « Labellisé par l'Etat en 2001, sous le nom de Grand Projet des Villes des Hauts-de-Garonne, le GPV RD a pour spécificité d'être intercommunal » (www.surlarivedroite.fr). Il regroupe les communes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et son objet est d'assurer l'animation d'un projet de territoire partagé sur ces communes. La carte ci-dessous localise ces communes au sein de la métropole.

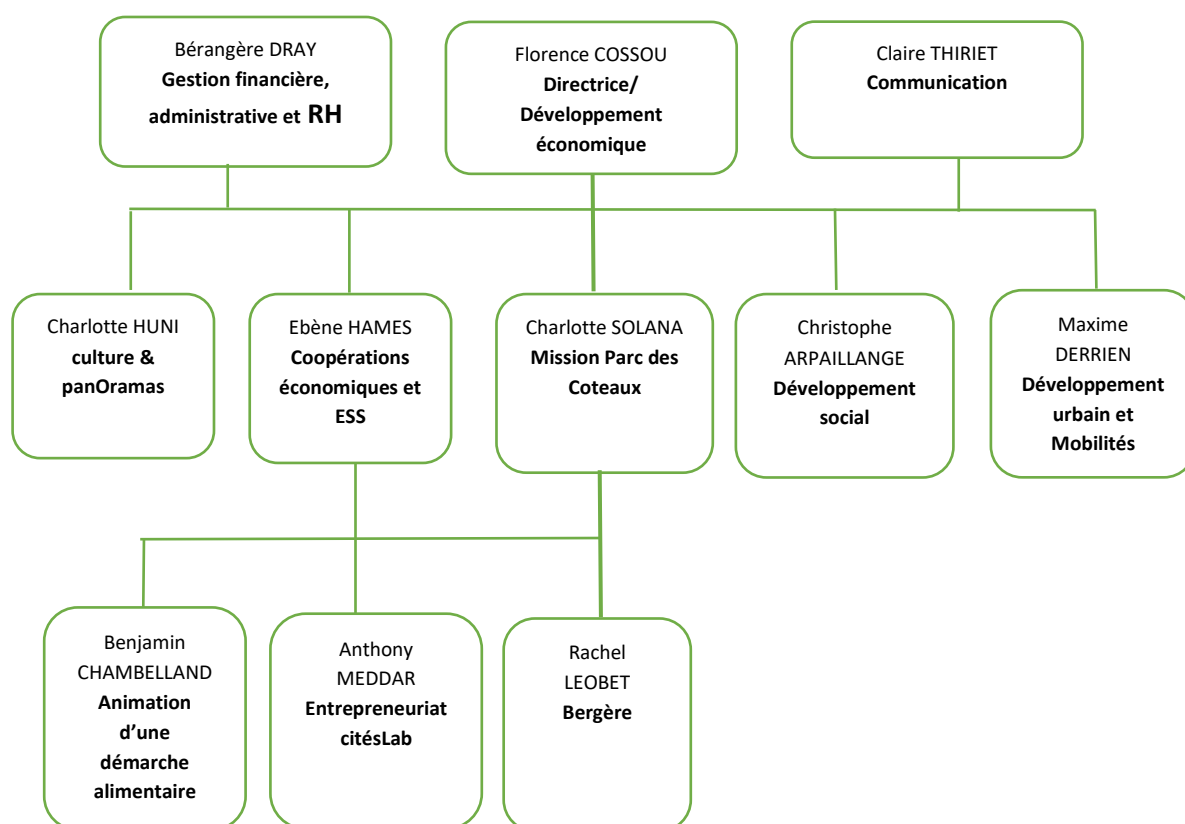
Figure 20 : Présentation des communes du GPV RD au sein de Bordeaux Métropole



Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA M1-GTDD

Entre développement urbain et développement social ainsi que des actions en matière de culture et d'environnement, le GPV s'inscrit depuis 2014 dans un nouvel axe d'intervention en matière de développement économique, d'emploi et de formation. Sa gouvernance est assurée par le directeur du GIP et son conseil d'administration qui est composé des maires des quatre villes et d'un élu de Bordeaux Métropole. Le GPV RD est composé d'une équipe pluridisciplinaire couvrant progressivement les champs de l'urbain, du social, de l'environnement, du développement local, de la culture et de la communication. Cette équipe accompagne les acteurs institutionnels dans leur stratégie de développement urbain, économique et social afin de répondre aux enjeux d'inclusion sociale et de transition écologique au sein du territoire. <https://www.surlarivedroite.fr/>. Le schéma ci-dessous présente l'équipe du GPV RD :

Figure 21 : Organigramme du GPV RD



Réalisation, Rebecca LEYINDA MI- GTDD

Le groupe est constitué d'une équipe de 11 personnes qui travaille de manière croisée et transversale sur des sujets liés à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, la politique, l'économie, la communication etc.

1) Ses missions et compétences

Depuis sa création, le GPV coordonne plusieurs projets d'intérêt intercommunal et anime la coopération des acteurs locaux pour répondre aux problématiques communes et développer la dynamique territoriale. Les missions du GPV s'articulent principalement autour de quatre axes majeurs :

→ **Urbanisme** (mobilités, habitat, espace public)

- **Economie** (aménagement économique, entrepreneuriat dans les quartiers, ESS « Economie Sociale et Solidaire » et coopérations économiques)
- **Parc des Coteaux** (gestion écologique, biennale panOramas, valorisation)
- **Economie circulaire** (Transition alimentaire, économique)

Ces différents axes offrent un panel d'actions large et permettent aux membres de l'équipe du GPV RD de travailler en étroite collaboration avec différents acteurs de la région Nouvelle Aquitaine (ADEME, CCI Nouvelle Aquitaine etc.).

B. L'économie circulaire, une stratégie adoptée par le Grand Projet des Villes pour répondre aux besoins de son territoire sur le plan socio-économique

1) L'économie circulaire sur la Rive Droite : une démarche partenariale engagée

Une démarche partenariale baptisée « Rive Droite : Territoire Entrepreneur » est engagée depuis 2017 réunissant les acteurs publics, les acteurs économiques et portant sur plusieurs dimensions complémentaires autour du développement économique du territoire à l'échelle du GPV. Elle s'articule autour d'instances technique et de pilotage. Elle fait l'objet d'une animation et d'une coordination par le GPV.

De ce fait, dans le cadre de ses missions, le GPV a porté une démarche territoriale élargie qui vise à initier des projets en matière de développement des emplois, des compétences et de coordination des acteurs du territoire. Dans ce cadre, depuis 2017, une réflexion s'est construite autour de l'économie circulaire et se décline en plusieurs étapes et objectifs :

- En 2017 : Diagnostic de la filière recyclage et déchets
- En 2018 : Plan de développement des emplois et des compétences : Economie circulaire
- 2019 : Rencontres des entreprises dans le secteur du recyclage et des déchets, recensement de l'offre de service des partenaires de l'emploi de la formation et de l'insertion dans ce secteur d'activité, analyse des compétences et métiers
- 2020 : Programme d'actions de promotion, sensibilisation, et communication autour de la promotion de la filière et des potentialités en termes de compétences

L'une des spécificités du territoire de la Rive Droite de Bordeaux Métropole étant qu'il regroupe sept quartiers identifiés QPV, les actions de développement en lien avec l'économie circulaire ont pour ambition de favoriser l'intégration des habitants des QPV dans les actions de développement des emplois et des compétences (Grand Projet des Villes, 2019). Ainsi, L'ADEC (Action pour le Développement des Emplois et des Compétences) territorial, a été lancé fin 2018 par la DIRRECTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et initié par le GPV Rive Droite. D'une durée de 2 ans, il a pour objectif d'accompagner le développement économique local tout en visant à rapprocher les acteurs économiques des habitants QPV du territoire. Ainsi, cet ADEC a eu pour objectif de partager et valider collectivement un plan d'action stratégique d'intervention territorial valorisant les actions existantes et historiques menées sur le territoire et de déployer des actions nouvelles ciblant également les habitants des QPV. Les principaux enjeux sont :

- Mieux anticiper les besoins des entreprises locales ;
- Favoriser l'accès à l'emploi pour les habitants QPV ;
- Sécuriser les parcours professionnels des actifs et des acteurs économiques.

Le projet construit autour de l'économie circulaire a pour ambition « d'accompagner le développement de la filière sur le territoire et favoriser le rapprochement entre les acteurs économiques, les professionnels de l'emploi et les demandeurs d'emploi du territoire afin de développer la synergie et favoriser une approche territoriale » (AFPA, 2019, p. 4). Aujourd'hui, l'enjeu de la démarche de l'économie circulaire sur la rive droite est de voir comment ce secteur peut être une source de développement pour son territoire et pour ses habitants. La démarche initiée possède plusieurs caractéristiques.

- Collective

Elle repose sur la mobilisation et l'implication des entreprises, sur la prise de conscience des élus et professionnels du territoire et elle se déploie en allant vers le grand public.

- Itérative

Elle se construit chemin faisant avec les acteurs (leurs attentes, leur volonté et capacité d'action).

- Territoriale

Elle s'ancre et bénéficie à la Rive Droite et en particulier aux communes du GPV tout en étant connectée à d'autres territoires

- Transversale

Elle intègre les différentes activités de la « filière » et implique les différentes parties prenantes du développement.

En effet, la démarche d'économie circulaire menée par le GPV est une démarche collective qui implique l'ensemble des acteurs du territoire. Elle repose sur la mobilisation des acteurs et n'est pas une démarche toute calibrée au départ que les acteurs du territoire doivent simplement suivre. Elle est co-construite avec leur volonté de participation. C'est une démarche qui s'ancre dans un territoire spécifique : la Rive Droite de Bordeaux Métropole. Mais sachant que la Rive Droite n'est pas isolée, la démarche est connectée aussi à d'autres territoires. C'est également une démarche transversale car elle intègre les différentes activités du secteur avec des caractéristiques très différentes. Les entreprises notamment sont différentes : certaines ont une finalité d'insertion d'autres non, certaines sont des entreprises familiales, d'autres appartiennent à des grands groupes. Les activités de ces entreprises également ne sont pas les mêmes. Ceci peut expliquer l'attribution de ce stage à un.e étudiant.e de Master Gestion territoriale du développement durable qui est également une formation transversale qui intègre les critères de durabilité économique, sociale et environnementale et les nouvelles formes de gouvernance.

2) Opportunités et besoins de la filière sur le territoire

En 2017, la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) via l'appui des consultants de l'AFPA (Agence National pour la Formation Professionnelle des Adultes) a réalisé un diagnostic territorial portant sur la filière de l'économie circulaire et de la gestion des déchets sur le territoire de la Gironde. Dans ce cadre, un focus particulier a été réalisé sur le territoire du GPV. Le diagnostic réalisé par l'AFPA a eu pour objectif de :

Figure 22 : Missions du travail de l'AFPA sur l'économie circulaire au sein de la Rive Droite



Source : (AFPA, 2019)

A cet effet, plusieurs rencontres de travail ont été réalisées avec les entreprises et les acteurs institutionnels pour avoir leur regard sur la filière, pour mieux comprendre les pratiques des entreprises et leurs besoins en termes de recrutement ainsi que les métiers dont elles disposent au sein de leurs structures. La réalisation de ce diagnostic préalable a été essentielle car il a permis d'une part d'identifier le potentiel d'implication des entreprises et l'articulation possible avec la démarche menée sur le territoire, et d'autre part de recenser les métiers et les besoins en compétences des entreprises. Ces rencontres ont permis de dégager des premiers éléments de constat sur différentes thématiques :

- **Les métiers** : Il existe une diversité des métiers dans la filière de l'économie circulaire sur le territoire. Des métiers allant du peu qualifiés, pas qualifiés, au très qualifiés. Des métiers en tension : chauffeur poids lourd ; mécanicien poids lourd etc. Des perspectives d'évolution entre certains métiers.

- **Les critères de recrutement** : Des compétences transversales sont recherchées dans les métiers à faible niveau de qualification : savoirs-être, ponctualité, motivation. Certaines formations sont dispensées en interne pour les métiers en tension.

- **Les modes de recrutement** : Les entreprises qui recrutent font peu appel aux acteurs de l'emploi (hors insertion) très souvent elles recourent à l'intérim et à l'alternance pour les métiers en tension. Elles ont une vision sur du court terme pour les besoins en recrutement (moins de 3 mois), besoins limités (turn-over).

Les points de rencontres avec les institutionnels du territoire ont permis de recueillir leurs retours d'expérience, leur regard sur la filière et d'identifier les dispositifs permettant de faire le lien entre les actifs du territoire et les entreprises. Plusieurs représentants d'institutions ont été rencontrés : Mission locale, EMA (Espace Métiers Aquitain), Pôle emploi de Cenon, PLIE (Plan Local de l'Insertion Economique), D2C (Développement Carrières et Compétences), Villes de Lormont et Cenon, Pole territorial Rive Droite, HDG DEV (Association Hauts de Garonne Développement) etc. Certains de ces acteurs sont présentés (voir annexe 4, pp. 74-75). Ces rencontres ont permis de dégager les constats suivants sur la filière de l'économie circulaire au sein de la Rive Droite :

- Manque de visibilité et méconnaissance de la filière de l'économie circulaire (Professionnels/ Grand public)

- Manque de lisibilité sur les entreprises du territoire et leurs potentialités en termes d'emploi (métiers peu qualifiés, qualifiés, très qualifiés, transverses) ;

- Ecart entre les demandes des entreprises et les profils/qualifications disponibles

- Public demandeur d'emploi fait face à de nombreux freins périphériques à l'emploi (mobilité, langue, qualification, etc.)

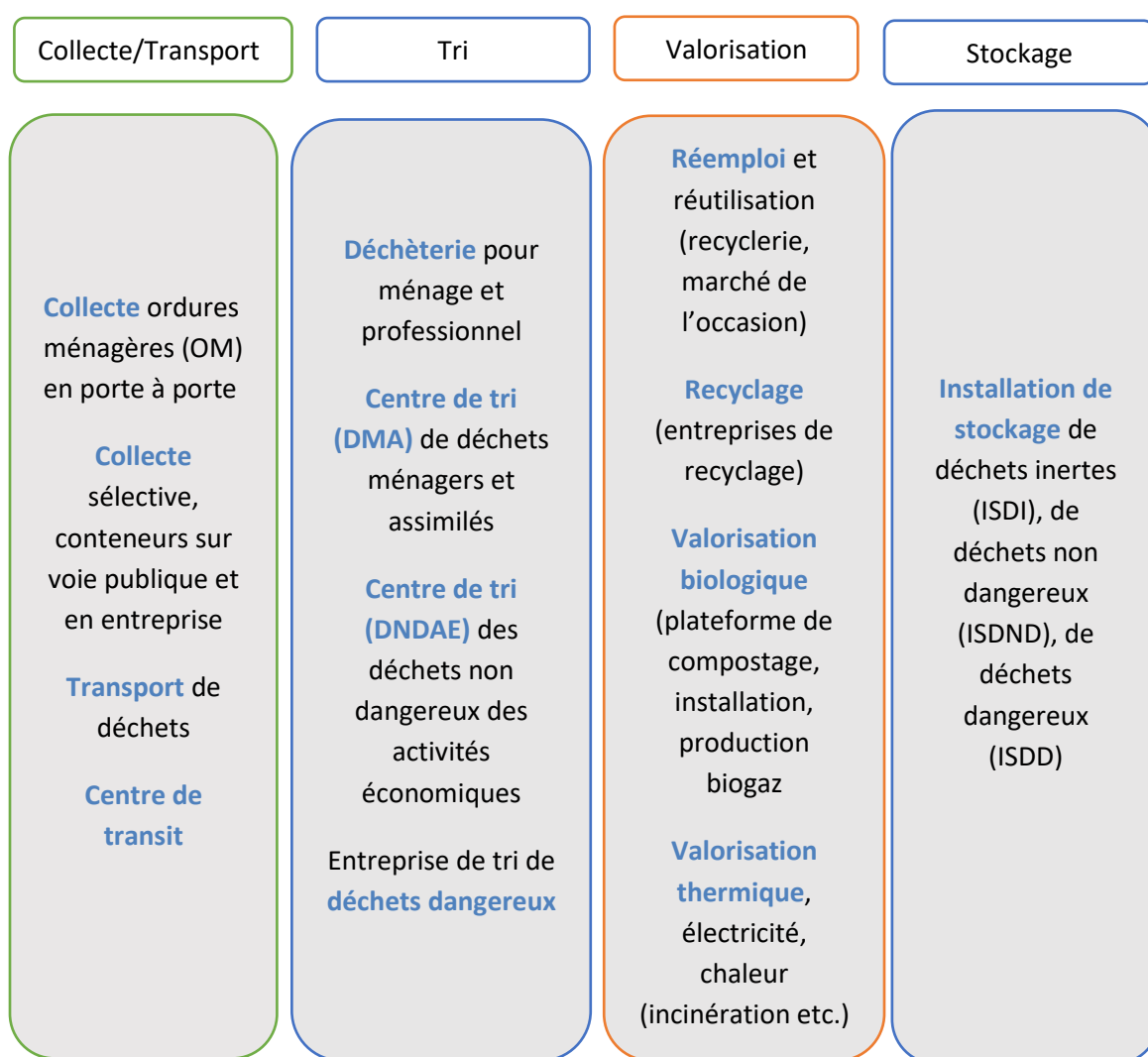
- Un certain nombre de dispositifs et d'actions existent et sont mobilisables, cependant, il y a un enjeu fort de coordination territoriale.

Face à cette image complètement méconnue, les acteurs institutionnels ont centré leurs objectifs autour de deux points majeurs : favoriser une meilleure connaissance du secteur de l'économie circulaire, des acteurs économiques associés et des perspectives en termes d'emploi et développer la visibilité et l'image de la filière auprès du grand public. Il y'a également un véritable enjeu de sensibilisation et de professionnalisation des professionnels de l'emploi sur les métiers de la filière.

3) Focus sur les métiers de la gestion des déchets

Parmi les trois domaines d'action et les sept piliers de l'économie circulaire définis par l'ADEME, le groupe de travail constitué de l'AFPA et des membres du GPV a validé le fait de travailler essentiellement sur le domaine de la gestion des déchets puisqu'il s'agit du secteur sur lequel travaille les entreprises du territoire. Pour cela, le domaine de la gestion des déchets et du recyclage a été déconstruit en plusieurs segments comme le montre le schéma ci-dessous :

Figure 23 : Etapes de la gestion des déchets



Source : (AFPA, 2017, p. 7)

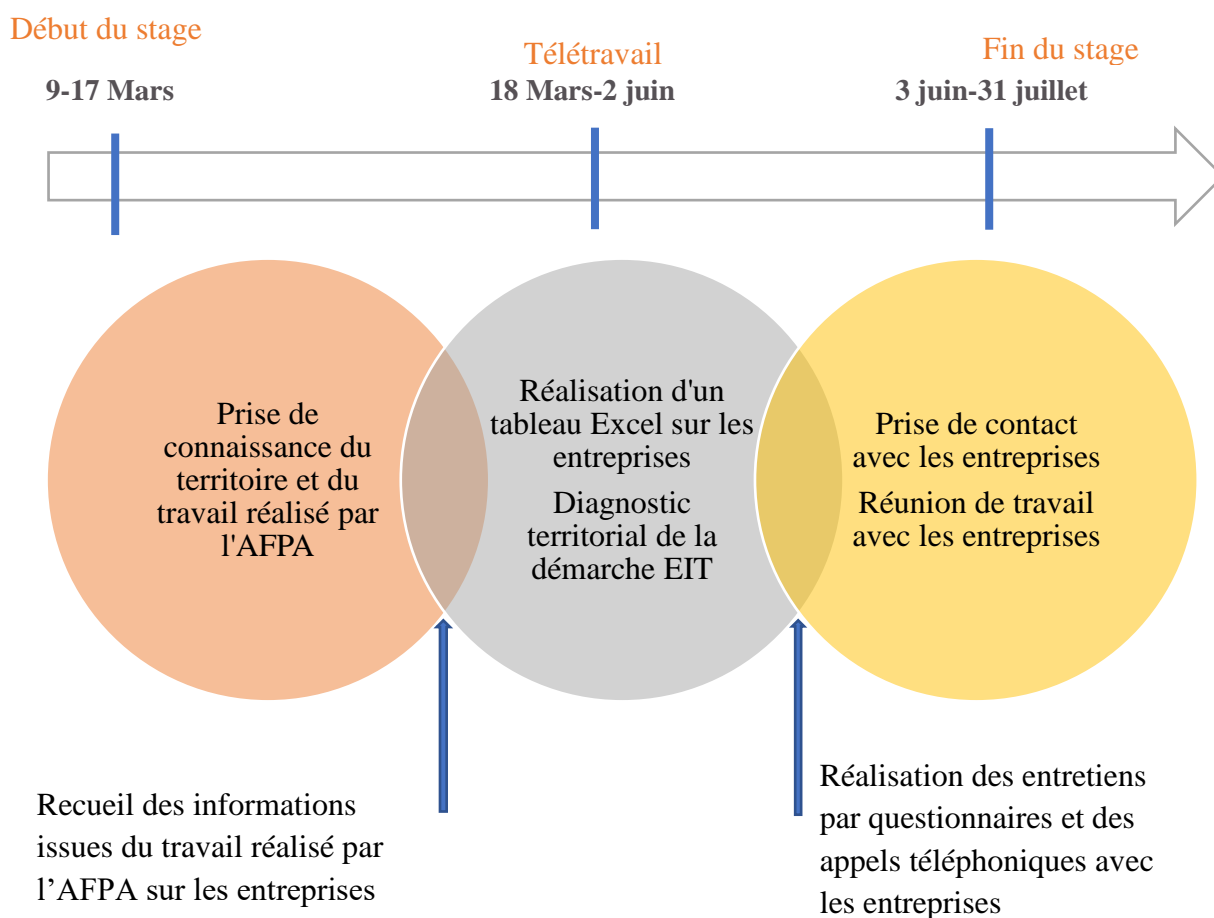
En reprenant cette classification une cartographie a été construite sur les métiers de la gestion des déchets liés à chacune des activités présentées dans cette figure, afin de représenter

visuellement l'offre qui existe au sein des entreprises du territoire (voir annexe 5, p.76). Cette cartographie a pour objectif de donner à connaître la variété des métiers, et de les mettre en perspective au regard des potentielles difficultés de recrutement (métiers en tension) et des diverses qualifications demandées par les uns et les autres en matière de recrutement. Tous les métiers que l'on retrouve au sein des entreprises rencontrées y sont représentés : Des métiers peu qualifiés/pas qualifiés (agent de tri, agent de déchèterie, rippeur etc.) aux métiers très qualifiés (chimiste etc.).

C. Une démarche pour promouvoir et rendre la filière de la gestion des déchets attractive sur le territoire : Les missions de stage

- *Méthodologie*

Figure 24 : Déroulé et méthodologie du stage



Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA MI-GTDD

En effet, mes premières actions ont été de comprendre le territoire sur lequel le stage s'est déroulé et de prendre connaissance du travail réalisé par l'AFPA afin de mener à bien mes missions. Un chronogramme détaillé des missions de stage est présenté (voir annexe 6, p. 77). Le stage s'est déroulé en trois temps.

Du début du stage le 9 mars jusqu'au 17 mars, il s'est agi essentiellement de connaître le territoire et de m'imprégner des travaux existants dans le champ de l'économie circulaire sur le territoire. Cette période fut prolongée jusque dans la deuxième phase du stage qui a été fortement marquée par la crise sanitaire actuelle.

Du 18 mars au 2 juin, le stage se faisant en télétravail, plusieurs activités prévues comme la rencontre avec les entreprises, l'organisation d'un évènement etc. n'ont plus pu être réalisées.

La rencontre avec les entreprises par exemple n'a pu s'effectuer que plus tard dans la troisième phase du stage allant du 3 juillet au 31 juillet. C'est dans cette troisième phase que les missions de ce stage ont vraiment débuté mais dans un temps relativement court, plusieurs actions prévues en début du stage n'ayant pu être réalisés.

1) La mise en place d'un plan de communication économie circulaire

Le diagnostic ressource réalisé sur le territoire de la Rive Droite a pu révéler que la filière de l'économie circulaire est fortement représentée sur le territoire et possède un potentiel de développement en termes de nombre d'entreprises et d'emplois. Dans un contexte d'urgence climatique qui s'impose à tous et sur un territoire où le taux de chômage est plus élevé en moyenne que sur l'ensemble de la métropole, l'accompagnement par les pouvoirs publics du développement de cette filière par la valorisation et la promotion des entreprises implantées sur le territoire et des métiers, est un enjeu social et économique partagé.

La démarche du plan de communication élaborée consiste en partie en une stratégie de communication visant à valoriser une « filière » à travers ses acteurs, ses activités et ses métiers. Il s'agit de rendre visible et lisible la filière pour mettre en mouvement tous ceux qui seront, à un moment donné de la démarche, appelés à s'investir et à contribuer activement. Le GPV RD est missionné par ses membres (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac, Bordeaux Métropole) et ses partenaires (Direccte et la région Nouvelle Aquitaine) pour engager ce plan de communication visant à valoriser les emplois et les entreprises de l'économie circulaire présentes sur le territoire des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac en particulier en se focalisant sur les entreprises qui exercent dans l'écosystème du recyclage (du déchet à la ressource). Les cibles de cette communication sont multiples.

- Les entreprises

En les amenant à dépasser leurs logiques d'acteurs individuels afin qu'elles collaborent entre elles pour faire avancer des problématiques communes au bénéfice de toutes et de chacune sur un territoire donné.

- Les élus

Pour qu'ils considèrent que la « filière » de l'économie circulaire est un atout de développement pour le territoire et aussi d'image dans un contexte de transition écologique.

- Les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi

Pour qu'ils comprennent les atouts de cette « filière » en termes d'insertion et de parcours professionnel et sachent eux-mêmes valoriser les métiers et les activités.

- Les demandeurs d'emploi

Pour qu'ils ne rejettent pas à priori cette « filière » et qu'au contraire ils puissent prendre conscience des potentialités qui existe pour eux dans un secteur porteur d'une image dévalorisée.

- Le grand public

Pour qu'il intègre cette « filière » comme l'une des composantes de la Rive Droite en adéquation avec les défis écologiques et économiques du territoire.

En effet, c'est une stratégie de communication, construite en cercles successifs pour peu à peu faire bouger tous les acteurs et faciliter non seulement un rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, mais aussi la mise en place d'un environnement favorable à des expérimentations. En premier lieu, la communication vise les « habitants » de la Rive Droite, mais l'impact secondaire de cette communication n'est pas négligeable puisque l'enjeu est aussi de révéler l'identité économique du territoire de la Rive Droite à un public plus large. Le contexte de la crise sanitaire actuelle a bousculé les projets et activités si bien que la mise en place de cette communication de manière concrète par la création d'outils a pris du retard. Il a été question de doter la démarche d'un plan de communication dont les phases se déploient au fur et à mesure de l'avancée du projet. Les objectifs de cette communication ont été définis comme suit :

Figure 25 : Les objectifs de la démarche de l'économie circulaire sur la Rive Droite



Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA M1-GTDD

Pour l'année 2020, et dans le cadre de ce stage, les objectifs du plan de communication consistent essentiellement à :

- Fédérer et mobiliser les entreprises du secteur autour de la démarche,
- Faire connaître la démarche à travers une première mise en valeur des acteurs du secteur sur le territoire auprès des élus des collectivités et des prescripteurs,
- Construire les canaux d'information qui seront amplifiés en 2021

Dans ce cadre, le travail avec les entreprises a eu une place majeure pendant ce stage. L'enjeu était en effet de les faire connaître et de rendre visible leurs métiers (non seulement les métiers propres au secteur des déchets mais également tous les métiers annexes autour du transport de ces déchets). L'idée étant de travailler sur un temps court, jusqu'à la fin de l'année, il s'est révélé utile de les rencontrer au plus tôt de la période post confinement afin de s'engager ensemble et d'occuper l'espace et le temps en optimisant les contenus disponibles et en s'adaptant à leur dynamique pour mieux les amener à participer à la démarche et permettre dans les années à venir éventuellement de continuer des coopérations avec elles.

2) La Mise en visibilité des acteurs et des métiers du secteur de la gestion des déchets

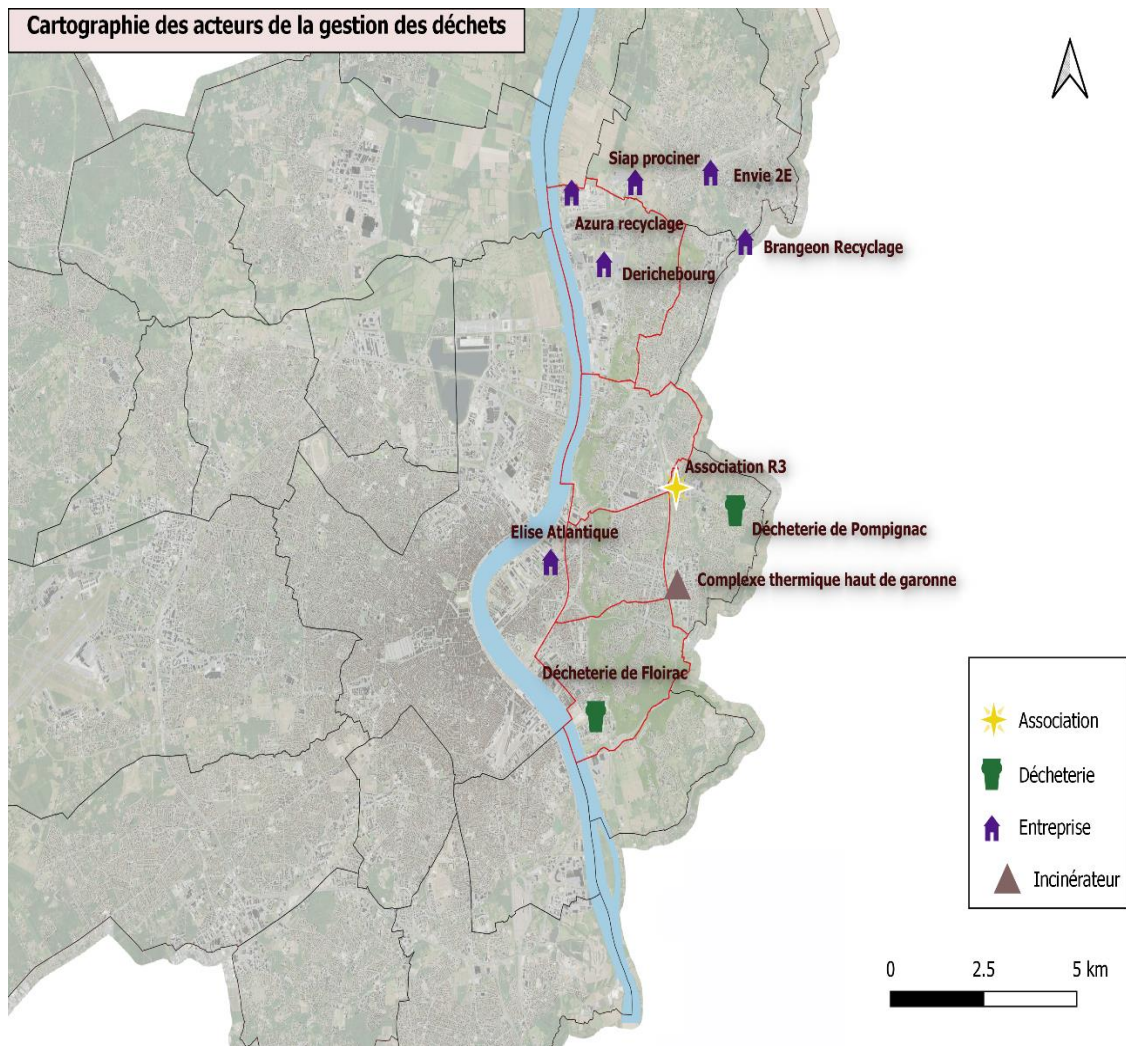
La démarche s'effectue avec une dizaine d'entreprises (Association R3, Elise atlantique, Derichebourg, Complexe thermique haut de Garonne, Siap Prociner, Envie 2^E, Azura, Déchèterie Floirac et Pompignac, Brangeon Recyclage).

La prise de contact avec ces entreprises s'est effectuée au mois de juillet par l'envoi d'un mail explicatif de la démarche, et d'un questionnaire sur une fiche identité de leur entreprise (voir annexe 7, pp. 78-79) afin qu'elles puissent modifier ou compléter les

informations recueillies préalablement dans le travail réalisé par l'AFPA. Ces informations obtenues par retours de mails ou entretiens par appels téléphoniques ont permis d'avoir un tableau complet contenant des données exactes sur chacune des structures : identité, activités sur site, typologie des déchets traités, compétences métiers.

Ce sont des structures à dénomination particulière mais qui interviennent toutes, chacune dans un ou plusieurs domaines de la gestion des déchets. La carte ci-dessous les localisent sur le territoire et les classe en fonction de leurs appellations.

Figure 26 : Cartographie des acteurs engagés dans la démarche d'économie circulaire initiée par le GPV RD sur le territoire



Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA M1-GTDD

Parmi ces entreprises, certaines appartiennent à des grands groupes comme Véolia (Siap Prociner, Complexe thermique haut de Garonne), d'autres appartiennent à des grands groupes familiaux (Brangeon Recyclage), au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de la Rive Droite (déchetterie de Floirac et Pompignac). D'autres sont des entreprises avec des vocations fortes pour l'insertion professionnelle (Envie 2^E, Elise Atlantique) et des centres de tri (Association R3) etc.

Leurs activités varient de la collecte à l'élimination des déchets comme le montre le tableau ci-dessous. Les cellules en jaunes (oui) montrent que l'activité citée sur la colonne de gauche est bien présente dans l'entreprise et celles en vertes (non) traduisent le fait que l'entreprise n'exerce pas l'activité mentionnée.

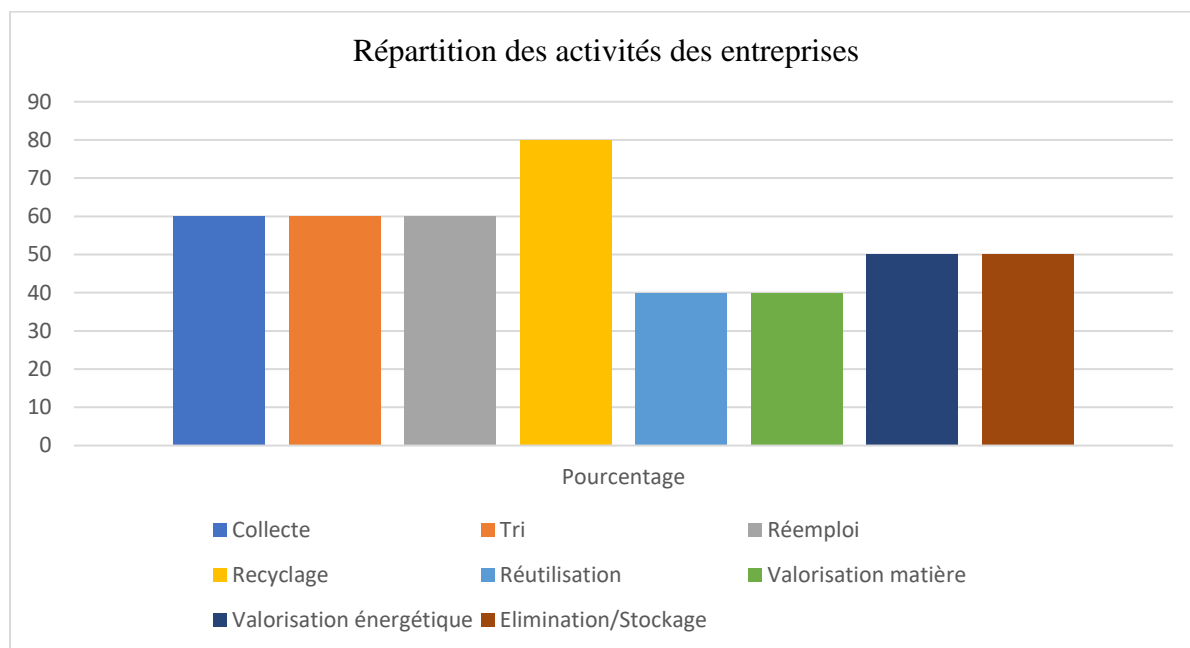
Tableau 4 : Les activités exercées par les entreprises avec lesquelles la démarche d'économie circulaire est engagée

Nom du site	ASSOCIATION R3	ELISE ATLANTIQUE	DERICHEBOURG	COMPLEXE THERMIQUE	SIAP PROCINER	ENVIE 2E	AZURA	DECHETTERIE de Floirac	DECHETTERIE de Pompignac	BRANGEON RECYCLAGE
Activité sur le site										
Collecte	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	OUI
Tri	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI
Réemploi	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Recyclage	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Réutilisation	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
valorisation matière	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
valorisation énergétique	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON
Élimination / Stockage	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI

Réalisation Rebecca Sarah LEYINDA MI-GTDD

Sur un total de 10 entreprises avec lesquelles la démarche est menée, 60% font la collecte, le tri et le réemploi, 40% font la valorisation matière et la réutilisation, 50% font la valorisation énergétique et l'élimination/stockage, et 80% font du recyclage comme le traduit le graphique ci-dessous.

Figure 27: Les activités de la gestion des déchets pour l'ensemble des entreprises rencontrées



Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA-MI GTDD

Le graphique représente pour chaque activité le pourcentage d'entreprises exerçant cette activité sur le total des 10 entreprises avec lesquelles la démarche est engagée. Dans toutes ces entreprises, en fonction de l'activité menée, on retrouve les métiers de (collecteurs, chauffeurs, soudeurs, mécaniciens, chaudronniers, conducteurs, chauffeurs poids lourd, agents de tri, agents de déchèterie, opérateur de bascule, opérateur de tri au sol et mécanique, chimiste etc.).

La Rive Droite possède un tissu d'entreprises représentatif de la filière avec différents types d'entreprises. Une partie de la population Rive Droite est peu diplômée et en demande d'emplois. Ces métiers qui ne demandent pas forcément d'avoir des niveaux de formation ou de qualifications élevées peuvent faciliter l'insertion professionnelle d'un public éloigné de l'emploi et à qualification faible.

3) Proposition d'outils de valorisation et d'informations sur la filière Economie Circulaire

Les conditions dans lesquelles le stage s'est déroulé n'ont pas permis d'aboutir à des productions toutes faites d'outils de communication dédiés à la valorisation de la filière économie circulaire sur le territoire. En revanche, des réunions de travail préparatoires ont eu lieu pour définir les outils de communications qui seront divulgués à l'issue du travail effectué avec les entreprises et les acteurs de l'emploi. De ce fait, l'agence de communication O'tempora, Scop (Société coopérative et participative) bordelaise de communication (<http://www.otempora.com/>), forte de son implication dans les projets de transition écologique accompagne le GPV dans l'élaboration des outils du plan de promotion. Elle dispose de l'expérience et des compétences demandées en matière d'accompagnement stratégique et de conception et réalisation d'outils print numérique et d'évènementiels. De plus sa bonne connaissance du territoire comme de la filière de l'économie circulaire et de ses enjeux, l'amène à répondre au mieux à la problématique posée.

Ses champs d'actions se dessinent autour d'un axe central « accompagner par la communication et la participation les stratégies d'action d'organisations publiques, parapubliques ou d'utilité générale agissant individuellement ou dans des logiques de coopération en matière de résilience des territoires, dans les champs de l'habitat et de l'urbanisme, de l'environnement, de la santé et de la prévention, de l'insertion, de l'emploi, de l'inclusion et de l'innovation sociale » (O'tempora, 2017, p. 4). Elle a participé à la création d'outils de communication et de promotion de différents projets (voir annexe 8, p.80). Son implication dans la réalisation de ces projets lui confère une expérience assez solide pour pouvoir mener à bien les missions de promotion de la filière économie circulaire confié par le GPV RD.

De ce fait, la réflexion collective autour de la conception des outils de communication a abouti sur une proposition de quatre outils qui seront conçus et produits par l'agence O tempora dès le mois d'octobre. Ces outils ont été adoptés le 3 juillet lors d'une réunion préparatoire entre les membres du GPV représentés par une chargée du développement économique, une chargée de la communication et le chef de projet économie circulaire puis les membres de l'agence O tempora représentés par le chef de l'agence qui est chargé du développement des territoires / habitat- urbanisme et un chargé de l'innovation sociale / Economie Sociale et Solidaire, afin d'élaborer les outils de communication à proposer aux

entreprises. Le chef de projet économie circulaire a eu pour mission de coordonner les échanges en faisant office d'intermédiaire entre les informations recueillies avec les entreprises et l'agence O tempora qui élabore les outils de communication. Les outils proposés s'articulent autour de quatre éléments.

- Outil 1 : Doter la démarche d'une identité

Il s'agit de donner un nom à la démarche, une identité visuelle pour donner vie à la démarche sur le territoire, faciliter sa reconnaissance et renforcer son attractivité. Un univers graphique sera alors déployé autour de cette identité pour donner de la cohérence à l'ensemble des supports.

- Outil 2 : Un support de référence (Livret opus 1)

Un document illustré, hybride entre lettre, plaquette et poster, centré sur une valorisation du panorama des acteurs avec en page centrale une schématisation de la filière économie circulaire permettant de situer chacun des acteurs du territoire (carte d'identité) sur une frise présentant le circuit du déchet et amenant en deuxième niveau de lecture une présentation de la démarche avec des éléments de définition de l'économie circulaire (les chiffres clés, les opportunités de développement économique et d'emploi, les partenaires de la démarche).

- Outil 3 : Une stratégie éditoriale sur les réseaux sociaux

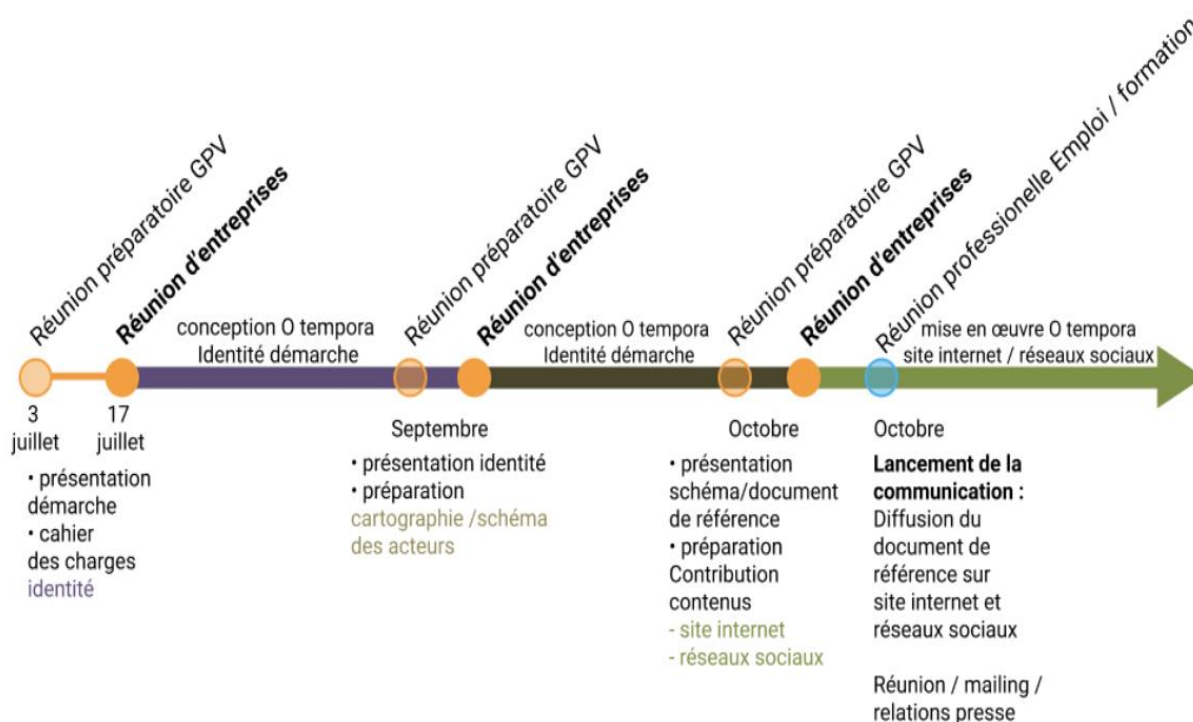
Une ligne éditoriale dédiée aux différents réseaux retenus (Facebook, LinkedIn, Twitter) et des mises à jour régulières assurés par O tempora. L'objectif est de mettre sur ces réseaux des données clés, des définitions, des portraits/témoignages d'acteurs, des présentations des métiers et des partages de contenu des acteurs du territoire.

- Outil 4 : Un site page web

Il s'agit d'une page d'atterrissage sur le web pouvant être accessible à tous, donnant des informations fiables (version augmentée du document de référence) avec un descriptif du projet, de ses enjeux, et de ses objectifs, une présentation des acteurs (schéma du livret) et des documents ressources à consulter ou à télécharger (print, vidéo...) mis à disposition par les acteurs du secteur (entreprises, branches professionnelles, organismes de formation).

Ces outils ne pouvant être réalisés au même moment, leur diffusion se fera en plusieurs temps sur l'année 2020. A partir du mois de septembre d'autres réunions se feront entre les membres du GPV et l'agence O'tempora puis les entreprises pour l'élaboration de ces outils. De ce fait, un calendrier a été élaboré par l'agence O'tempora pour donner une idée du temps que prendra la conception et la diffusion de ces outils de communication et des réunions qui ont eu lieu et auront lieu au cours de l'année. Voir le schéma ci-dessous.

Figure 28 : Différentes étapes de conception et diffusion des outils de communication



Source : (O'tempora, 2020, p. 16)

En effet, la réunion du 17 juillet a eu lieu au sein des locaux du GPV avec l'agence O tempora et quelques représentants des entreprises (voir la liste des entreprises présentes en annexe 9, p. 81). L'objectif de la réunion était de discuter autour des outils de communication et de recueillir les différents avis des entreprises et leur niveau de consentement sur la démarche. La réunion a ainsi permis de poser le socle et de jauger le niveau de motivation et de participation des acteurs. Les entreprises présentes ont exprimé leur consentement dans la poursuite de cette démarche territoriale engageante. A partir du mois de Septembre, plusieurs réunions s'enchaîneront afin de débiter le travail de conception pour aboutir à une diffusion à

partir de fin novembre ou au début de l'année 2021.

D. Une démarche d'économie circulaire renforcée par une ambition politique régionale

1) Le Grand Projet des Villes Rive Droite comme réponse à une ambition politique régional : l'appel à projets EITNA (Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine)

Figure 29 : Logo de l'appel à projet EITNA



Source : (Ademe, 2019)

L'EIT (L'écologie Industrielle et Territoriale) désigne les démarches collectives et volontaires menées par les acteurs publics et privés d'un territoire en vue d'en économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité. Ce n'est ni un projet d'entreprise, ni un projet de collectivité locale. C'est un projet de territoire au bénéfice de ses acteurs économiques et permettant d'améliorer l'usage des ressources et donc l'impact environnemental avec les objectifs suivants :

- Pour les entreprises : trouver des solutions locales à des enjeux communs, développer des opportunités d'affaire ;
- Pour les réseaux d'entreprise : instaurer un climat de confiance et de coopération inter-acteurs ;
- Pour les collectivités : conforter les emplois locaux, développer les activités économiques locales et renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation des flux locaux.

En effet, si la démarche collective engagée par le GPV répond prioritairement à un enjeu social et économique pour le territoire, il apparaît que lors de travaux menés depuis 2018 d'autres enjeux territoriaux notamment environnementaux sont soulevés (Grand Projet des Villes, 2019). Ainsi il est apparu nécessaire de s'appuyer sur une démarche déjà engagée pour

permettre le déploiement de la réflexion sur les besoins recensés et les enjeux identifiés dont l'impact porte au-delà du champ des emplois et des compétences.

L'appel à projet initié par la région Nouvelle Aquitaine et l'ADEME (Appel à projet EIT) est une opportunité favorable pour mener ainsi le GPV vers une démarche plus globale qui serait bénéfique pour le territoire sur le plan socio-économique et environnemental, d'autant plus que l'Ecologie Industrielle et Territoriale constitue aussi un levier de développement des investissements permettant de renforcer la compétitivité et de privilégier l'ancrage des activités et de l'emploi dans les territoires.

Cet appel à projet a pour objectif de promouvoir l'écologie industrielle comme un levier important de la transition vers une économie verte, à faibles émissions de dioxyde de Carbone (CO₂) et efficace dans l'utilisation des ressources (Ademe & Région Nouvelle Aquitaine, 2018). Les enjeux majeurs sont de permettre aux porteurs de projets de conforter les dynamiques existantes (ressources locales) en développant les coopérations et les symbioses entre elles afin de consolider leurs résultats environnementaux et d'implanter la logique de l'économie circulaire sur le territoire.

- *Vision ADEME et Région des indicateurs pour atteindre les objectifs recherchés sur les 24 mois :*
 - 130 synergies finalisées,
 - 300 acteurs économiques impliqués,
 - 40 kt de CO₂ émis,
 - + 60 000 t de matières valorisées,
 - 2 550 000 € de retour bénéfique,
 - 30 à 50 emplois créés et/ou maintenus,
 - 5 nouvelles activités et 3 redynamisations,
 - 4 à 8 innovations techniques, sociales, numériques et/ou organisationnelles

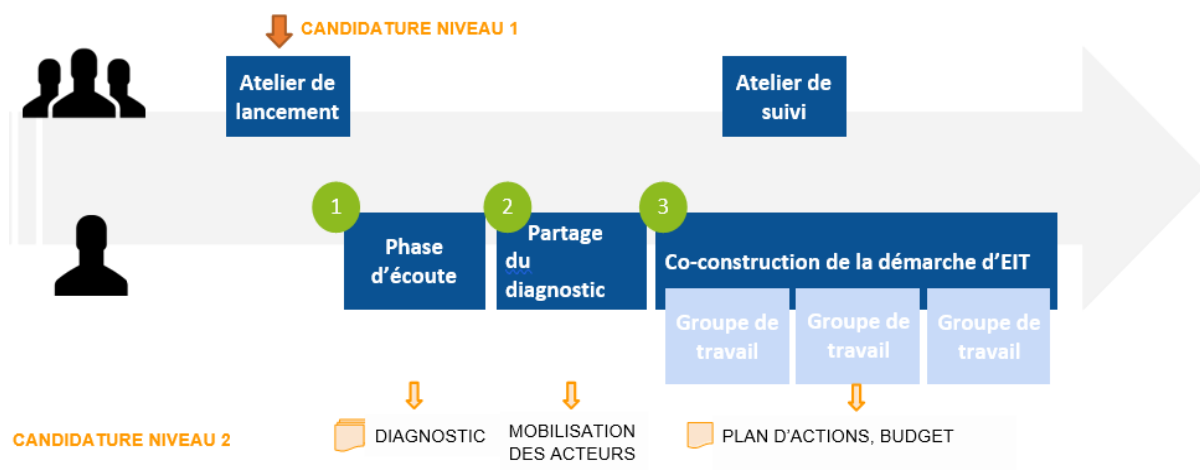
A cet effet, l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine différencient trois niveaux de candidature pour cet appel à projet.

- Niveau 1 : mobiliser, construire et lancer une démarche d'EIT
- Niveau 2 : conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies

- Niveau 3 : poursuivre et consolider une démarche d'EIT

Celui-ci étant une opportunité pour le développement économique, social et environnemental de la Rive Droite, le conseil d'administration du GPV RD a approuvé la candidature pour le territoire du GPV. Le GPV a ainsi candidaté et est devenu lauréat de niveau 1 en 2019. L'accompagnement sur le niveau 1 a porté sur « un appui technique et méthodologique sur une durée de 12 mois pour le territoire par un centre de ressource régional composé de la CCI, l'APESA et le pôle des éco industries » (Grand Projet des Villes, 2019). Aujourd'hui, la démarche se poursuit. Le GPV RD prépare une candidature de niveau 2, avec comme objectif de disposer de moyens dédiés sur le territoire pour l'animation de cette démarche EIT, la coordination des acteurs partenaires et le développement d'actions. La candidature est prévue pour fin septembre 2020 (financement à 50 % d'un poste d'ingénierie niveau 2 de l'appel à projets EITNA). Le dossier de l'AAP précise ce qui est attendu au niveau d'une candidature de niveau 1 et 2. Le schéma ci-dessous le résume.

Figure 30 : Etapes méthodologiques de l'accompagnement de niveau 1 et 2



Source : (Ademe; Région Nouvelle Aquitaine, 2019, p. 36)

2) Un diagnostic territorial permettant de renforcer les enjeux de la démarche d'économie circulaire

Il s'est donc agi pour le GPV RD de faire un diagnostic territorial au regard des enjeux d'optimisation des ressources, de mobiliser les acteurs, de mettre en place un plan d'action

prévisionnel sur 2 ans et le budget associé. Une partie des missions de ce stage fut consacrée à l'élaboration de ce diagnostic territorial. Dans ce cadre, il s'est agi d'identifier les synergies entre acteurs économiques sur le territoire et d'identifier également les acteurs qui produisent les déchets sur le territoire et ceux qui apportent des solutions en matière de valorisation de ces déchets avec une accentuation sur les déchets du BTP et les biodéchets.

Sur la Rive droite, plusieurs synergies existent déjà entre acteurs économiques qui travaillent dans l'économie circulaire. L'identification de ces synergies a permis de réaliser des fiches synthèses qui permet de les rendre facilement lisibles (voir annexe 10, p. 82). Elles mettent en avant les symbioses industrielles existantes sur le territoire et permettront de présenter au membre du jury constitués de l'ADEME et la région, les entreprises locales qui existent sur le territoire et qui contribuent à l'optimisation des ressources et à la réduction d'émission de dioxyde de carbone dans la nature. L'enjeu est ainsi de montrer que sur le territoire plusieurs acteurs participent déjà à une économie plus vertueuse et respectueuse de l'environnement.

- *Focus sur les déchets du BTP et les biodéchets*

Dans le cadre de l'implantation de la démarche d'EIT sur le territoire Rive Droite, le GPV RD élabore le projet d'économie circulaire avec un axe de travail sur la valorisation des matériaux du BTP issus d'opérations de déconstruction. Le projet s'articule autour de deux objectifs stratégiques à moyen terme : d'une part favoriser l'emploi local et la montée en compétences des habitants du territoire Rive Droite et d'autre part, impulser le développement économique en valorisant des filières locales existantes de réemploi des matériaux de second-œuvre du bâtiment.

En effet, le territoire va connaître d'important travaux de démolition et reconstruction dans les années à venir. Le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) programmé sur les prochaines années 2021/2027 intègre des opérations de démolitions de logements, équipements publics et équipements de commerce, des réhabilitations de logements, des constructions de logements et d'équipements neufs, ainsi que des aménagements d'espaces publics et de voiries. Ces opérations représentant un volume très important de déchets inertes et de déchets de second-œuvre, il semble nécessaire tant pour la dynamique économique du territoire que pour l'urgence environnementale que de telles opérations fassent des déchets de vraies ressources. Deux échelles territoriales sont privilégiées : une échelle supra-locale (le

territoire Rive Droite, l'idéal étant bien de travailler sur des initiatives locales avec une logique du « moins de kilomètres possible » entre les différentes étapes et acteurs du cycle de la filière) et une échelle métropolitaine afin d'élargir les opportunités et les potentialités.

- *Les chiffres-clef du NPNRU :*
 - 900 logements démolis
 - 3 600 logements rénovés
 - 2 160 logements reconstruits
 - 100 000 000 € de travaux sur l'espace public

Ces opérations représentent une vraie fenêtre d'opportunité afin d'ancrer des boucles d'économie circulaire sur le territoire de la Rive Droite en termes de performances environnementales, de développement économique et social, et de structuration des filières locales d'insertion et d'innovation territoriale, le réemploi et le recyclage des déchets du BTP étant des vecteurs d'emplois non-délocalisables importants.

Dans le domaine des biodéchets (déchets verts et alimentaires) un important travail de réduction de ces déchets est fait sur le territoire. Cependant s'agissant des déchets de tonte, une faiblesse est observée car si la production de tonte est réduite dans les parcs, les communes ont pas mal de terrains de sport et cela induit des quantités importantes de déchets de tonte. Dans ce cadre, un travail est mené entre les membres du GPV et l'ADEME pour la mise en place de micro plateformes de compostage.

Le diagnostic territorial a permis d'identifier déjà les acteurs du territoire qui travaillent dans la production et la valorisation de ces déchets, d'une part pour enrichir la démarche d'économie circulaire en termes de promotion des métiers et d'autre part pour voir les différentes coopérations qui peuvent s'établir entre elles dans les différents projets en voie de réalisation. Le tableau suivant présente les acteurs qui ont été associés à la démarche d'économie circulaire et qui sont des plateformes de tri et de recyclage dans le domaine du traitement des déchets du BTP.

Figure 31 : Les acteurs du BTP associés à la démarche d'économie circulaire

Acteurs	Activité	ADRESSE	INTERLOCUTEUR	FONCTION
GUYENNE ENVIRONNEMENT	Plateforme de tri	Bordeaux Benauges	Xavier Paul	Directeur
GAIA	Plateforme de valorisation des déchets	Bassens	Denis BOUYRA	Chef de secteur recyclage
PLATEFORME NOË	Plateforme multiservices pour les déchets	Bordeaux Benauges	Gregory CREMMENS	Directeur
SOLIBAT	Plateforme de récupération des encombrants	Artigues près de Bordeaux	Marc PLESSIS	Coordinateur

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA-MI GTDD

III- perspectives d'améliorations d'une telle démarche et retour d'expérience professionnelle

A. Critiques et perspectives d'améliorations

La démarche d'économie circulaire menée sur le territoire de la Rive Droite de Bordeaux Métropole, porte clairement l'ambition de relocaliser les activités économiques, de créer des emplois non délocalisables et donc de renforcer l'attractivité du territoire. Dans ce cadre, concevoir des transformations à l'échelle des filières productives, et même entre celles qui se partagent des ressources s'est révélé indispensable.

Les entreprises et les prescripteurs (acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'orientation), sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre de cette démarche mais ne sont pas tenus de réaliser une évaluation des effets réels de l'économie circulaire sur

l'emploi et sa qualité (en termes de compétences et de conditions de travail). On manque d'éléments précis. La démarche vise l'insertion professionnelle des habitants des QPV. L'un des aspects de l'impact social de cette démarche serait donc la place qu'y tiennent les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le réseau d'entreprises d'insertion professionnelle « Envie 2^E », spécialisé dans la collecte, la réparation, le réemploi et le recyclage des produits électroménagers, illustre bien les synergies possibles entre économie circulaire et insertion professionnelle des publics en difficulté.

Or parmi les entreprises avec qui la démarche est menée très peu font partie du champ de l'économie sociale et solidaire ((Envie 2^E, Elise Atlantique, Association R3). Au regard donc de certains enjeux sur le territoire, et des objectifs d'insertion professionnelle, la démarche en elle-même présente quelques manquements.

1) Un objectif d'insertion des habitants des Quartiers Politique de la Ville critiquable

La démarche d'économie circulaire sur la Rive Droite n'intègre pas vraiment de considérations sociales (par exemple, comment améliorer un système du point de vue de la qualité des emplois ou du bien-être de la communauté) et ne parle pas d'équité (s'assurer d'une juste distribution des effets des activités économiques, au sein de la population). Le bien-être est mentionné par certaines organisations, telle que l'ADEME, mais avec un fort accent sur la création d'emplois, qui n'est qu'une des nombreuses facettes à considérer sur le plan social. Ces omissions ne sont pas un problème en soi, mais on doit les énoncer clairement pour compléter les initiatives dites circulaires par des perspectives et outils visant la prise en compte de ces autres dimensions si l'on veut faire d'une démarche d'économie circulaire un véritable projet de territoire.

2) Accompagner la démarche de promotion des emplois par une réflexion sur la circularité du déchet sur le territoire

Il serait important de ne pas se limiter à la valorisation des métiers, et de penser également à une véritable économie circulaire, locale, qui, en regardant en profondeur les modes de production et de consommation, revaloriserait et créerait une activité dense liant le producteur, le consommateur et l'ensemble des métiers intermédiaires, depuis la distribution jusqu'à la répartition sur le territoire. Les entreprises doivent faire évoluer leur métier afin de ne plus simplement gérer de grosses masses de déchets, mais proposer des services plus décentralisés

à la population. C'est une évolution difficile à faire passer en interne mais possible avec des concertations.

B. Retour d'expérience professionnelle

1) L'apport pour le Grand Projet des Villes Rive Droite

Ma contribution au fonctionnement du GPV dans le déroulement de la démarche d'économie circulaire sur le territoire se positionne sur deux points essentiels. Mes compétences qui ont été le plus mises à profit sont celles qui touchent à la communication et au montage de projet (j'expliquerai l'apport du montage de projet dans la partie apports du Master).

En effet, pour le premier point, j'ai été amenée à réaliser des documents touchant à la communication : des fiches identités des entreprises pour des réunions avec elles (voir annexe 11, p.83). Pour ces fiches l'objectif était de montrer aux entreprises présentes lors de la réunion, les informations recueillies sur leur structure. Il a donc été nécessaire de mobiliser les compétences acquises lors de mes expériences antérieures.

De plus, un autre apport, qui je pense intéresse fortement ma structure d'accueil, est le point de vue extérieur que j'ai pu apporter sur la démarche. En effet, le fait que je suis depuis peu dans la structure me permet d'avoir un regard neuf sur leurs manières de faire.

2) Ce que le Grand Projet des Villes Rive Droite m'a apporté

Les apports de mon stage au sein du GPV RD porte sur différents points : une meilleure compréhension du territoire de la Rive Droite, ses faiblesses et ses atouts, une meilleure compréhension du monde du travail, notamment du secteur para public, sans oublier une nouvelle vision d'un champ thématique qui m'était jusque-là peu connu d'autant plus que le prisme par lequel il est étudié sur le territoire ne m'était pas familier.

Sur le deuxième point, le GPV étant constitué d'une petite équipe de 11 personnes, j'ai été amenée à prendre part aux discussions portant sur les stratégies de la structure en termes de développement urbain, social, environnemental etc. Cela m'a permis d'avoir une vision un peu plus large de comment fonctionne cet outil d'ingénierie territorial et comment il fait face aux problèmes qu'il rencontre. Plusieurs éléments m'ont paru essentiels :

- Développer des relations de coopérations avec d'autres acteurs du territoire
- Rester informer des différentes avancées en termes de problématiques et

d'ingénierie territoriale

- Comprendre du mieux possible les besoins des communes afin d'adapter ses réponses lors des appels d'offres

Après ce stage, je suis plus intéressée à travailler dans les collectivités et les structures publiques. Comme les projets demandent souvent beaucoup de travail et d'autonomie, travailler dans ce type de structure est très formateur.

Le fait d'avoir travaillé sur la thématique de l'économie circulaire me motive à travailler ou du moins à encore approfondir cette thématique notamment par le prisme de la gestion des déchets. En effet, en étant attirée par le développement durable sous toutes ces formes, le secteur de la gestion des déchets me semble être une des solutions adéquates à la durabilité des territoires.

3) L'apport du master « Gestion Territoriale du Développement Durable »

Les apports du master « Gestion Territoriale du Développement Durable » ont été nombreux durant cette année de formation.

Ce qui a été pour moi le plus formateur et surtout utile pour réaliser mes missions de stage a sans aucun doute été le projet réalisé dans le cadre du cours « montage de projet ». En effet, bien que ce fût un projet « fictif » mais bien suivi avec toutes les étapes d'un montage de projet et l'organisation des réunions avec les autres membres de la promotion, il m'a permis d'acquérir des savoir-faire qui m'ont été utiles lors des réunions avec les entreprises. Je suis consciente de devoir bénéficier de plus d'expérience dans ce domaine pour être plus performante.

De plus, la formation, m'a permis d'aborder les problèmes territoriaux ainsi que les politiques publiques qui y sont associées sous différents angles, de l'évaluation à la prospective. Les différentes rencontres avec les intervenants extérieurs comme le parc naturel régional des Landes de Gascogne ou sur le terrain, m'ont permises de prendre le pouls des territoires à travers le travail des acteurs qui y évoluent. Les territoires se développent sous l'impulsion des hommes et des femmes qui y habitent et y travaillent, au niveau de la sphère publique mais aussi de la sphère privée, associative ou encore citoyenne. Il est donc plus que nécessaire de travailler de manière collaborative et partenariale pour que les choses changent et que les projets de développement se maintiennent durablement. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai choisi mon stage au sein du GPV, pour leur forte expertise en termes de coopération et de prise en compte de l'autre afin d'aboutir à des résultats en faveur d'un développement durable sur le territoire.

Conclusion

La filière de l'économie circulaire bien présente sur la Rive Droite possède des atouts qui ne pouvaient laisser indifférents les pouvoirs publics. Sur le plan économique, il existe un vrai potentiel partant de nouvelles entreprises ou de relocalisation d'entreprises présentes sur d'autres territoires. Cette dynamique appelle la création d'emplois avec un large éventail de compétences et l'ouverture à des publics peu qualifiés. La Rive Droite connaissant un taux de chômage plus élevé par rapport à l'ensemble de la métropole bordelaise, l'émergence de gisements d'emplois ne peut être que positivement accueillis.

L'expérience professionnelle au sein du GPV RD a été très enrichissante, sur le point de vue relationnel comme technique. Elle m'a permis de pouvoir rencontrer des chefs d'entreprises en charge du recyclage et de la gestion des déchets sur le territoire. Ce qui m'a permis de voir la diversité des métiers qui existent au sein de ce secteur d'activité. Le stage m'a donné l'opportunité de gérer de manière autonome un réseau d'une dizaine d'entreprises (par des appels téléphoniques, des envois des mails, organisation d'une réunion) sous le suivi principal de la responsable du développement économique. Ce qui m'a permis d'apprendre le respect des délais et des objectifs avec les aléas liés au travail par le relationnel. Les entretiens avec les entreprises et la réunion à laquelle j'ai pu assister ont permis de comprendre que la démarche d'économie circulaire engagée sur la Rive Droite est acceptée par les professionnels et que l'enjeu de développement économique du territoire fait consensus et est souvent au cœur des réflexions qu'on ne pourrait le croire.

Néanmoins, j'ai pu constater que la démarche d'économie circulaire s'appuie plus sur la valorisation des métiers de la gestion des déchets sans porter une réflexion sur les modes de production, et de consommation qui revaloriserait une activité dense liant le producteur, le consommateur et l'ensemble des métiers intermédiaires. Il me paraît important de tenir compte de cet élément et de porter une réflexion sur la juste distribution des emplois créés car créer des emplois est une chose, les répartir de manière équitable en est une autre. Ce n'est pas parce que de nouveaux emplois seront créés que cela se traduira impérativement par un effet de ruissellement.

Néanmoins, si la Rive Droite constitue le terrain central du plan de communication, considérer un territoire plus large a été utile car cela permet de bénéficier d'un effet miroir fructueux et valoriser le caractère leader du territoire sur cette économie d'avenir.

Bibliographie

ADEME, 2017. Déchets chiffres clés, <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-chiffres-cles-2017-010269.pdf>, 96 P.

ADEME & REGION NOUVELLE AQUITAINE, 2019. Déployer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale, [file:///C:/Users/user/Downloads/20190930%20Atelier%20niveau%201%20VF%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/20190930%20Atelier%20niveau%201%20VF%20(1).pdf). 55P.

ARNSPERGER, C. & BOURG, D., 2016, « Vers une économie authentiquement circulaire : Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité », in *Revue de l'OFCE*, vol. 1, n° 145, PP. 91-125.

A'URBA, 2019. Grande Rive Droite, Profils et tendances d'un territoire, https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2020/01/aurba_Grande_rive_droite_profil_tendances.pdf, 44P.

BENADY, A., 2020. Économie circulaire intégrer ces nouveaux enjeux dans vos projets. Atelier économie circulaire, AFNOR, <file:///C:/Users/user/Desktop/AFNOR.pdf>, 42 P.

BODREAU, A., 2019. L'économie circulaire, une opportunité d'innovation porteuse de sens? Mémoire de fin d'étude ENSI, https://formation-continue.ensci.com/fileadmin/content_uploads/formation_continue/Alice_Bodreau-Memoire_IBD-Economie_circulaire_20190505.pdf, 44P.

COMMISSION EUROPEENNE, 2015. Boucler la boucle: la Commission adopte un nouveau train de mesures ambitieux sur l'économie circulaire en vue de renforcer la compétitivité, de créer des emplois et de générer une croissance durable, communiqué de presse, Bruxelles, file:///C:/Users/user/Downloads/Boucler_la_boucle_la_Commission_adopte_un_nouveau_train_de_mesures_ambitieux_sur_l_economie_circulaire_en_vue_de_renforcer_la_comp_titivit_de_cr_er_des_emplois_et_de_g_n_rer_une_croissance_durable.pdf, 3 p.

COMMISSION EUROPENNE, 2020. Changer nos modes de production et de consommation: le nouveau plan d'action pour l'économie circulaire montre la voie à suivre pour évoluer vers une économie neutre pour le climat et compétitive dans laquelle les consommateurs ont voix au chapitre, communiqué de presse, Bruxelles. https://nutriman.net/sites/default/files/2020-03/EU_Circular-Economy-Action_FR.pdf, 3p.

GELDRON, A., 2014. ECONOMIE CIRCULAIRE : NOTIONS, fiche technique Ademe , <https://www.bourgogne.ademe.fr/sites/default/files/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf>, 10 p.

INSEE, 2020. Données clés / GPV Rive Droite / projet 2021-2026, [file:///C:/Users/user/Desktop/CHIFFRES-CLES-Choix%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/user/Desktop/CHIFFRES-CLES-Choix%20(2).pdf), 6 p.

JOLLY, C., & DOUILLARD, P., 2016. Approfondissement méthodologique pour l'évaluation de la circularité de l'économie, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/dt_economie_circulaire_07042016.pdf, 24 p.

JOLLY, C. & DOUILLARD, P., 2016. L'économie circulaire, combien d'emplois?, note d'analyse France Stratégie, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na46_economie_circulaire_07042016_finale-web.pdf, 8 p.

LAURENT, J., 2016. Croissance durable: les bénéfices de l'économie circulaire pour la filière bâtiment, mémoire fin d'étude ESCE, Paris, <https://fr.slideshare.net/JustineLaurent/memoire-justine>, 89 p.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, 2018. 50 mesures pour une économie 100% circulaire, <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Feuille-de-route-Economie-circulaire-50-mesures-pour-economie-100-circulaire.pdf>, 46 p.

PLATEFORME NATIONALE DE RESSOURCES, 2017. La création d'un centre de santé pour rééquilibrer l'offre des soins, https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/recit_dexp_asv_rive_droite.pdf, 6 p.

Le ROUX, S. & NOEL, J., 2007. « Mondialisation et conflits autour des ressources halieutiques » in *Écologie & politique*, vol. 1, n°34, pp. 69-82.

LEGENDTRE, M. (2003). "Environnement et santé", in *Santé Publique*, vol. 15, n°3, pp. 291-302.

LEMOIGNE, R, 2014, *Économie circulaire : L'économie circulaire - Comment la mettre en oeuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain?*, Dunod, 215 p.

LIPIETZ, A., 2009, *Face à la crise : l'urgence écologiste*, Paris, éd. Textuel, 141 p.

Documents du Grand Projet des Villes

AFPA, 2017. Comité de suivi GPV Rive Droite, [file:///C:/Users/user/Downloads/Pr%C3%A9sentation%20Economie%20Circulaire%20AFPA%202017%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/Pr%C3%A9sentation%20Economie%20Circulaire%20AFPA%202017%20(1).pdf), 26P.

AFPA, 2019. Appui à l'ADEC Territorial Bordeaux Rive Droite, file:///C:/Users/user/Downloads/Documents/CdC_D2082_VF.pdf, 10 P.

DARDIER, A., 2012. Evolution socio-démographique et socio-économique de la Rive Droite de l'agglomération bordelaise 1999-2008, https://www.surlarivedroite.fr/wp-content/uploads/2014/07/gpv-rive-droite_etude-socio-demographique_2012_pqa_3980ko.pdf, 112 p.

GRAND PROJET DES VILLES 2018. Rive Droite territoire entrepreneur diagnostic partagé, <file:///C:/Users/user/Desktop/Diagnostic%20Partag%C3%A9%20-%20Territoire%20Entrepreneur%20V2.pdf>, 53 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2013. La mobilisation des partenaires et des acteurs pour dresser un bilan et des perspectives à horizon 2025, <https://pgn-a.fr/wp-content/uploads/PDF/fiche-dmarche-projet-de-territoire-gpv---19nov13.pdf>, 3 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2016. Présentation synthétique territoire d'expérimentation, [file:///C:/Users/user/Desktop/PRES%20RIVE%20DROITE%20-%20COPIE%20DIRECCTE%2014.12.2017%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Desktop/PRES%20RIVE%20DROITE%20-%20COPIE%20DIRECCTE%2014.12.2017%20(1).pdf), 4 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2018. Appel à projets EIT Nouvelle Aquitaine candidature niveau 1 « Mobiliser, construire et lancer une démarche d'EIT », <file:///C:/Users/user/Desktop/EIT%20BON.pdf>, 7 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2019. Bilan d'activité 2019, <https://www.surlarivedroite.fr/wp-content/uploads/2020/06/BILAN2019-GPVRiveDroite-VERSIONFINALE.pdf>, 12 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2019. Candidature Appel à Projets ADEME, Ecologie Industrielle Territoriale en Nouvelle Aquitaine, <file:///C:/Users/user/Desktop/EIT.pdf>, 3 p.

GRAND PROJET DES VILLES, 2018. Rive Droite territoire entrepreneur diagnostic partagé, <file:///C:/Users/user/Desktop/Diagnostic%20Partag%C3%A9%20-%20Territoire%20Entrepreneur%20V2.pdf>, 53 p.

O'TEMPORA, 2017. Présentation générale de l'agence, [file:///C:/Users/user/Downloads/prsagencece Otempora.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/prsagencece%20Otempora.pdf), 19 p.

O'TEMPORA, 2020. La démarche de développement du secteur collecte/tri des déchets, communication, <file:///C:/Users/user/Desktop/otempora%20com%20doc.pdf>, 20 p.

Sitographie

ADEME & REGION NOUVELLE AQUITAINE, 2018. *L'écologie industrielle et territoriale en Nouvelle-Aquitaine 2018 – 2019*, [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2020]. Disponible à l'adresse <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/EITNA2019-111>.

ADEME, 2016. L'épuisement des ressources naturelles, [en ligne]. [Consulté le 04 mai 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.mtaterre.fr/dossiers/les-ressources-se-rarefient/lepuisement-des-ressources-naturelles>.

ADEME, 2019. *L'écologie industrielle et territoriale*, site Ademe, [en ligne] mis à jour le 04/03/2019. [consulté le 20 mai 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-industrielle-services/passer-a-l'action/lecologie-industrielle-territoriale>.

COMMISSION EUROPEENNE, 2019. Le pacte vert pour l'Europe, Site Eur-Lex, [en ligne]. [Consulté le 28 juin 2020]. Disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1588580774040&uri=CELEX%3A52019DC0640>.

EUROSTAT, 2019. *La production totale des déchets*, site Eurostat, [en ligne]. [Consulté le 27 Juin 2020]. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Waste_statistics/fr#La_production_totale_de_d.C3.A9chets.

INSTITUT MONTAIGNE, 2016. Economie circulaire réconcilier croissance et environnement, [en ligne]. [Consulté le 02 juin 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.institutmontaigne.org/publications/economie-circulaire-reconcilier-croissance-et-environnement>.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, 2020. Plan d'action européen sur l'économie circulaire », Site du ministère de la transition écologique, [en ligne]. [Consulté le 28 juin 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/plan-daction-europeen-sur-leconomie-circulaire>.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, 2019, La feuille de route économie circulaire (FREC), site du ministère, [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec>.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, 2020. L'économie circulaire, [en ligne]. [Consulté le 22 aout 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>.

REGION NOUVELLE AQUITAINE, 2020. L'économie circulaire, une approche vertueuse, site Région Nouvelle Aquitaine, [en ligne]. [Consulté le 26 aout 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique/gestion-des-dechets-et-economie-circulaire/leconomie-circulaire>.

VICENTE, C., 2018. Le conditionnement des fonds structurels de l'UE à l'économie circulaire?, site de l'économie circulaire, [en ligne]. [Consulté le 28 aout 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.economiecirculaire.org/articles/h/le-conditionnement-des-fonds-structurels-de-l-ue-a-l-economie-circulaire.html>.

WWF, 2020. Selon wwf 68% de la faune sauvage ont disparu en 50 ans à cause de l'activité humaine, Site huffingtonpost, [en ligne]. [Consulté le 31 aout 2020]. Disponible à l'adresse https://www.huffingtonpost.fr/entry/selon-wwf-68-de-la-faune-sauvage-ont-disparu-en-50-ans-a-cause-de-lactivite-humaine_fr_5f59b7e8c5b62874bc1851c7.

Table des figures

Figure 1 : Quelques graphiques représentant les problématiques actuelles des activités de l'homme sur les ressources naturelles	1
Figure 2 : Le modèle linéaire de l'économie.....	5
Figure 3: Graphique présentant les dates d'épuisement de quelques ressources naturelles au rythme actuel de notre consommation.....	6
Figure 4: L'extraction de matières au niveau mondial entre 1970 et 2017	7
Figure 5: Evolution de la quantité de déchets produit dans le monde de 2016 à 2050	9
Figure 6: Transition vers un modèle économique circulaire.....	10
Figure 7: Les 7 piliers et les 3 domaines d'actions de l'économie circulaire	11
Figure 8: Objectifs du plan d'action de l'économie circulaire dans l'UE.....	15
Figure 9: Quelques dates importantes de l'apparition et l'essor de l'économie circulaire en France	17
Figure 10 : Les objectifs de la feuille de route économie circulaire	19
Figure 11 : Logo de la plateforme RECITA.....	21
Figure 12 : Logo de la plateforme Néo terra	22
Figure 13 : Les ambitions de la feuille de route Néo terra	22
Figure 14 : Les communes du Grand Projet des Villes Rive Droite	24
Figure 15 : Comparaison des dynamiques démographiques et de l'emploi entre Bordeaux Métropole et Bordeaux Rive Droite	25
Figure 16 : Dynamique de l'emploi sur les communes du GPV par rapport à la Métropole - base 100 en 2006	29
Figure 17 : :(Image de présentation) la plateforme industrielle du Port de Bordeaux	30
Figure 18 : Les éco industries sur le territoire de Bordeaux Rive Droite.....	31
Figure 19 : Les ZAE des communes du GPV RD.....	32
Figure 20 : Présentation des communes du GPV RD au sein de Bordeaux Métropole	36
Figure 21 : Organigramme du GPV RD.....	37
Figure 22 : Missions du travail de l'AFPA sur l'économie circulaire au sein de la Rive Droite	41
Figure 23 : Etapes de la gestion des déchets	43
Figure 24 : Déroulé et méthodologie du stage	44
Figure 25 : Les objectifs de la démarche de l'économie circulaire sur la Rive Droite	47

Figure 26 : Cartographie des acteurs engagés dans la démarche d'économie circulaire initiée par le GPV RD sur le territoire.....	48
Figure 27: Les activités de la gestion des déchets pour l'ensemble des entreprises rencontrées	50
Figure 28 : Différentes étapes de conception et diffusion des outils de communication.....	53
Figure 29 : Logo de l'appel à projet EITNA	54
Figure 30 : Etapes méthodologiques de l'accompagnement de niveau 1 et 2.....	56
Figure 31 : Les acteurs du BTP associés à la démarche d'économie circulaire.....	59

Annexes

Annexe 1 : Schéma de l'économie circulaire proposé par la fondation Ellen MacArthur



Source : Institut de l'économie circulaire

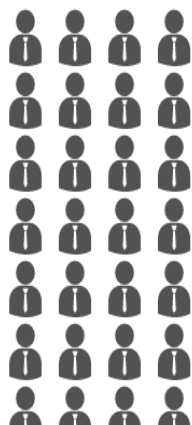
Annexe 2 : Exemple de mouvement d'entreprises sur la Rive Droite

Année de départ	Entreprise	Nombre de salariés	Origine → Destination
2010	Cacolac	35 salariés	Bordeaux Bastide → Leognan
2013	France Boissons	150 salariés	Lormont → Beychac
2014	MAG33	35 salariés	Cenon → Tresses
2017	Discac	150 salariés	Lormont → Izon
2017	Café Richard	15 salariés	Cenon → Ambarès-et-Lagrave

Source : GPV, 2018

Annexe 3 : Présentation chiffrée de la ZFU de la Rive Droite de Bordeaux

12 500
EMPLOIS SALARIÉS



(Avril 2017, base SIREN, INSEE)

4 739
ÉTABLISSEMENTS

(2015, Bordeaux Métropole, INSEE)

8 SALARIÉS PAR
ÉTABLISSEMENT

(Avril 2017, base SIREN, INSEE)

6 ANS C'EST L'ÂGE MÉDIAN
DES ÉTABLISSEMENTS

(Avril 2017, Chiffres concernant les établissements ayant au moins 1 salarié base SIREN, INSEE)

PLUS GRANDE ZFU AU NIVEAU NATIONAL,
UNE SURFACE DE
868 ha  **1 240**
SOIT TERRAINS DE FOOT

DEPUIS 1997
ÉTABLISSEMENT
1 SUR 2
SE CRÉÉ EN
ZFU

(Avril 2017, base SIREN, INSEE)

Source : GPV, 2018

Annexe 4 : Présentation de quelques acteurs :

	<div data-bbox="625 338 1299 566" data-label="Image"></div> <div data-bbox="236 674 395 707" data-label="Section-Header"><h3>Description</h3></div> <div data-bbox="496 622 1281 1032" data-label="Text"><p>Espaces gratuits de premier accueil, première information et de ressources au service de toutes les personnes en recherche d'informations et / ou d'un appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle et particulièrement pour le choix d'un métier, d'une formation, d'une reconversion, d'une création d'activité. Il permet d'offrir un lieu d'accueil pour donner les informations sur les métiers, la formation et l'emploi, pour mettre en œuvre des actions et des animations sur les métiers, la formation et l'orientation tout au long de la vie</p></div> <div data-bbox="225 1133 379 1211" data-label="Section-Header"><h3>Prestations proposées</h3></div> <div data-bbox="496 1070 916 1487" data-label="List-Group"><p>Eligible à tout public</p><p>Financement : Région Aquitaine</p><ul style="list-style-type: none">→ Choisir un métier→ Trouver s formation→ Rechercher un emploi→ Connaitre ses droits→ Créer son activité</div> <div data-bbox="229 1536 376 1653" data-label="Section-Header"><h3>Moyens et ressources mobilisées</h3></div> <div data-bbox="496 1594 1281 1783" data-label="Text"><p>Partenariat entre les acteurs locaux (Pôle emploi, CIO, Missions locales, Maisons de l'emploi...) et Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.</p><p>Le fond documentaire se compose d'ouvrages, de revues, de</p></div>
--	--

Description

C'est une initiative de l'association Transfer

Effectifs : 3 consultants en développement de carrières qui accompagne 70% de BRSA (Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active).

Public éligible : DELD, les habitants des quartiers prioritaires, les personnes peu ou pas qualifiées. Public orienté par les services sociaux, le service public de l'emploi, les associations locales

Partenariats : Pôle emploi, pôle solidarité, les services des villes

Financement : FSE et département

Spécificité

La méthode d'intervention sur les offres et les demandes est une méthode active entre le public et les entreprises TPE/PME locales

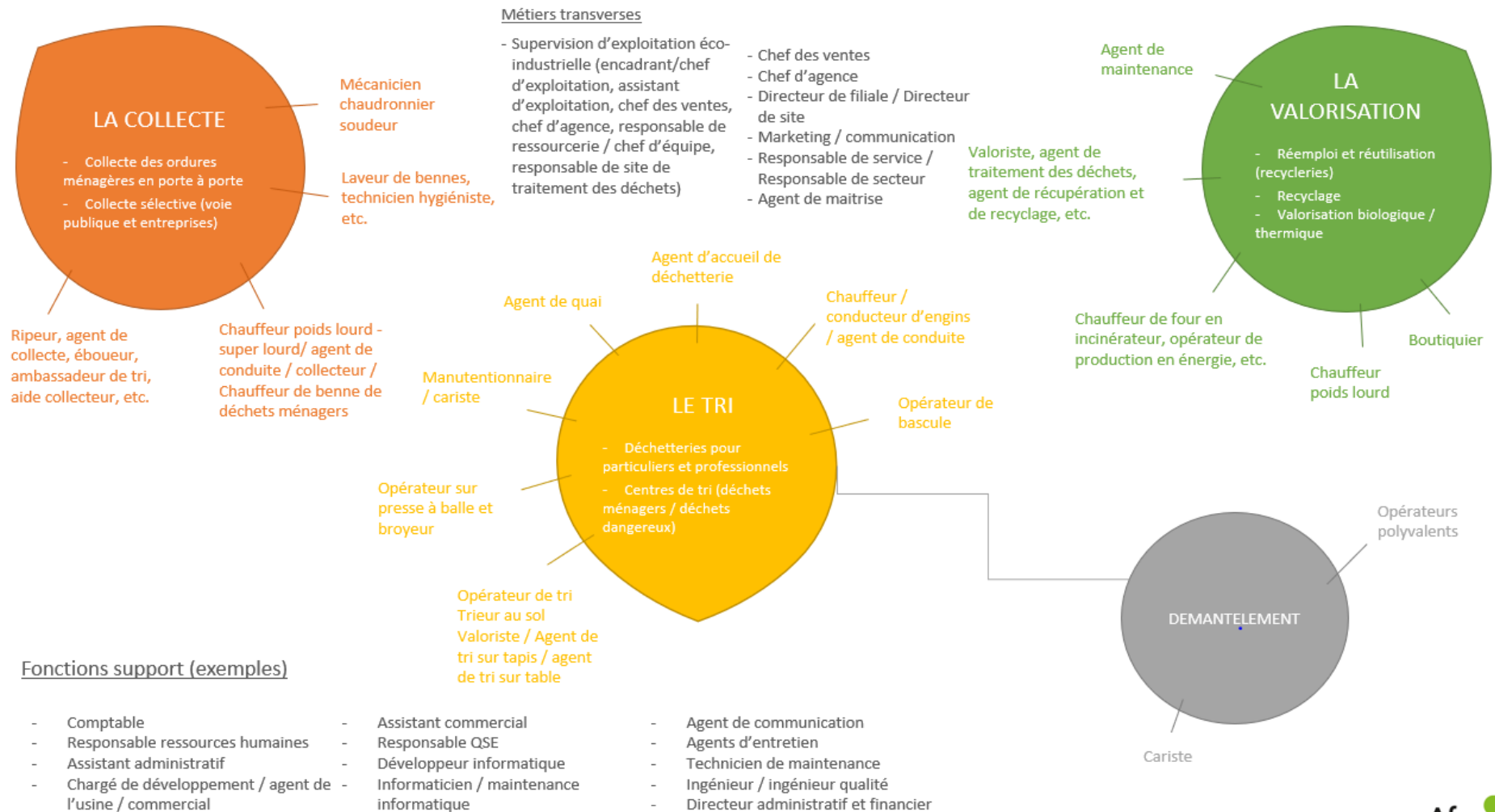
Positionnement sans CV et appréciation des compétences sur le poste de travail

Concertation auprès des actifs pour définir le candidat à présenter à l'entreprise. D2C propose une approche permettant de faciliter l'insertion des habitants en situation précaire sur les opportunités locales d'emplois levant ainsi les freins de situation classique de recrutement et l'accompagnement à la prise de fonction

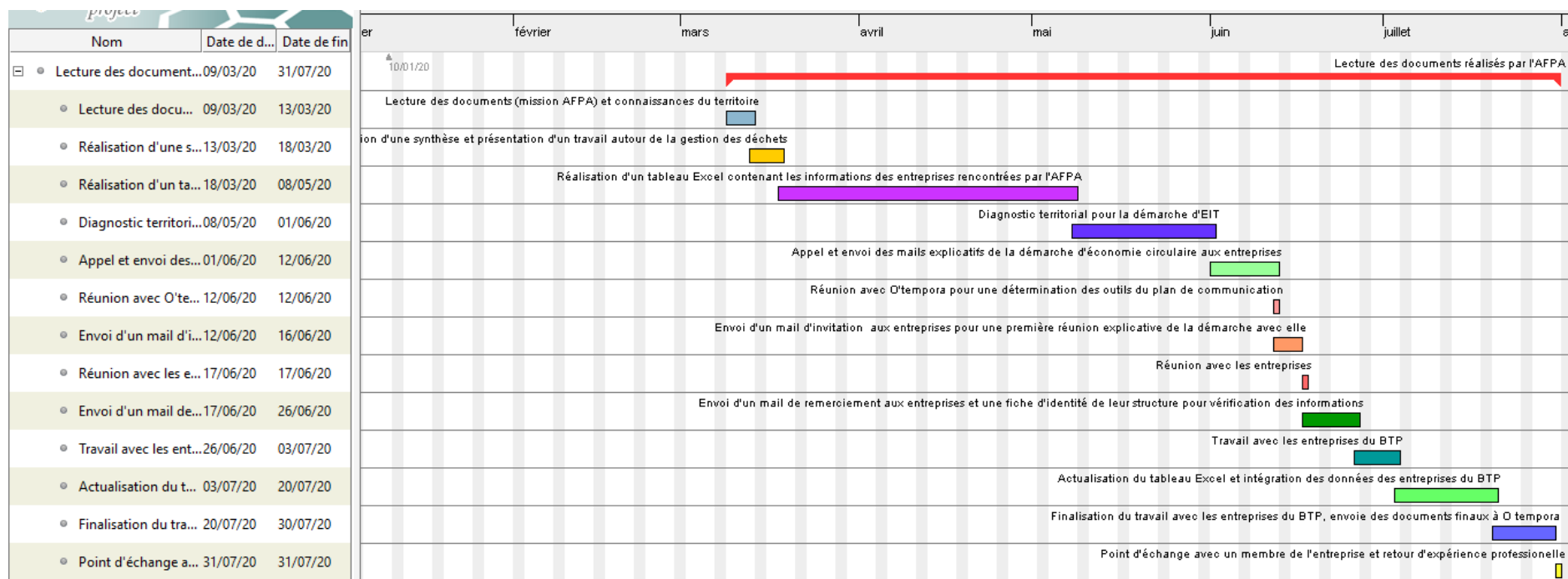
Moyens et ressources mobilisées

- Diagnostic Ressource Humaine
- Recrutement : analyse des métiers, des postes approfondis, de l'environnement de travail
- Proposition et travail sur l'offre avec l'actif,
- Mise en place d'un plan d'intégration et suivi post embauche
- Fidélisation
- Développement et prospection
- Mise en réseau

Annexe 5 : cartographie des métiers de la gestion des déchets au sein des entreprises rencontrées par l'AFPA



Annexe 6 : Chronogramme de stage



9/03


31/07

Début du stage

Fin du stage

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA M1-GTDD

Annexe 7 : Fiche envoyées aux entreprises pour qu'elles remplissent

	Démarche Economie Circulaire
	Etablissements, acteurs implantés sur le territoire du GPV Rive Droite et à proximité Gestion des déchets et ses étapes (Collecte, Tri, Recyclage, Valorisation, Réemploi)
	<p>Pour faciliter la saisie des informations, et pour vous permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos atte nous avons inséré nos interrogations sous forme de questions à gauche du tableau .</p> <p>Seule les cellules avec un fond vert sont à compléter. Vous pouvez ajouter, modifier, ou reprendre les informatio Elles ont vocation à être utilisées sur des supports de communication.</p>
	<p>Votre contact au GPV : Rebecca Leyinda - rebecca.leyinda@surlarivedroite.fr - 05.57.54.33.26</p>

<i>Nom de l'établissement</i>	
<i>Dénomination du site</i>	<i>A remplir si c'est différent du nom de l'établissement</i>
<i>Localisation adresse (Nom de rue, CP, commune)</i>	<i>Une géolocalisation du site sera faite</i>
<i>Descriptif de l'activité sur site</i>	<i>Si vous deviez présenter, en quelques lignes l'activité sur site à des personnes qui ne connaissent pas</i>

Activités sur site

<i>Collecte</i>	<i>Pour chaque étape, merci de préciser si cette fonction est assurée par un intervenant extérieur ou un tiers (son nom, sa nature prestation, co-traitant, partenariat, collaboration, etc...)</i>
<i>Tri</i>	
<i>Recyclage</i>	
<i>Réutilisation/ Réemploi</i>	
<i>Valorisation énergétique et/ou matière</i>	
<i>Elimination/stockage</i>	

Typologie des déchets

<i>Catégorie des déchets traités</i>	<i>Pourriez-vous préciser l'ensemble des fonctions et activités existantes que vous menez actuellement (hors projet de développement) ?</i>
<i>Nature des déchets</i>	
<i>Tonnage (quantité des déchets traité/an)</i>	
<i>Destination des déchets valorisés</i>	

Compétences/Métiers

<i>Nombre de salarié de l'établissement</i>	<i>Donnée sirène</i>
<i>Effectif site au 01 juin 2020</i>	<i>Combien de salariés permanents (CDI, CDD) et temporaires (intérim, insertion, contrats aidés) ?</i>
<i>SUPPORT (administration, secrétariat, direction, Rh, finances)</i>	<i>Quelle est la répartition des salariés sur ces fonctions ?</i>
<i>TECHNIQUE (agent de tri, agent de collecte, Agent de valorisation, autres opérateurs, maintenance)</i>	<i>Quelle est la répartition des salariés sur ces fonctions ?</i>
<i>LOGISTIQUE (Chauffeurs, livreurs, mécanicien, etc.)</i>	<i>Quelle est la répartition des salariés sur ces fonctions ?</i>
<i>Types de métiers sur site relevant de la partie</i>	<i>Quels métiers avez-vous sur ce site ?</i>
<i>DEVELOPPEMENT / PROJETS</i>	<i>Quels projets de développement avez-vous sur le territoire ?</i>

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA

Cette fiche a permis de recevoir des entreprises des réponses assez précises sur leur fonctionnement et leur activité. Ce modèle général reprend de façon globale les indications et interrogations auxquelles les entreprises devaient répondre.

Annexe 8 : Quelques projets réalisés par l'agence O'tempora



- **Des expériences parlantes**

- ❖ **En matière d'économie circulaire**

*Figure 30 : Logo de l'agence O tempora,
Source : <https://www.otempora.com/>*

L'agence O tempora a participé à de nombreuses réalisations en rapport avec l'économie circulaire :

- ✓ Aquitaine Croissance Verte / RECITA, (groupement d'industriels de l'économie verte)
 - Logo, charte graphique et création de différents supports de promotion
 - Panneaux d'exposition
 - Annuaire des entreprises de la filière

- ✓ SMICOTOM - Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Médoc
 - Conception et réalisation de supports de communication, de campagnes de sensibilisation
 - Stratégie de communication conception et rédaction Lettre Infos tri

- ❖ **En matière de valorisation de métiers et de filières**

- ✓ Territoire du Libournais (Mission locale du Libournais, DDTEFP, Conseil Régional, ANPE, organismes de formation, branches...)
 - Plan d'action et de communication relatif à la mise en œuvre d'une plateforme de développement local des métiers du bâtiment
 - Etude d'opportunité de la création d'une offre nouvelle de formation en apprentissage sur secteurs porteurs du territoire

Annexe 9 : Liste des entreprises présentes lors de la réunion du 17 juillet

Liste des entreprises présentes lors de la réunion du 17 juillet 2020 au sein des locaux du GPV.
Les cellules marquées excusés représentent les entreprises qui n'étaient pas présentes.



Démarche économie circulaire - Plan de promotion des entreprises locales

Réunion du 17 Juillet 2020/ 10h-12h

LISTE DES PARTICIPANTS

ENTREPRISES	CONTACT	FONCTION	PRESENCE
Association R3 (Réseau de réemploi des deux Rives)	Mr. Jean Luc RODRIGUEZ	Directeur	OUI
Elise Atlantique	Mr. Antoine CORI	Directeur général de la SAS Actes	OUI
Envie 2E	Mr. Eric Julien	Directeur adjoint	OUI
Brangeon Recyclage	Mr Yohan ROCHAIS	Chef d'agence	OUI
Déchèteries Floirac et Pompignac (Véolia)	Mr. Carlos Dos Santos	Directeur unité opérationnelle des deux déchèteries	OUI
Complexe thermique Haut de Garonne (Véolia)	Mr. Ludovic MATTIODA	Chef de projet innovation et valorisation	Excusé
Azura	Mr. Julien ROMECE	Directeur général	Excusé
Siap Prociner	Mr. Matthias MULLER	Directeur commercial et marketing	Excusé
Derichebourg	Mr. Anthony CHESNE	Directeur qualité, sécurité, environnement	Excusé

ANIMATION et COORDINATION :

AGENCE O'TEMPORA

- Mme. Sophie Humbert : Directrice, gérante de l'agence O'Tempora
- Mr. Hervé Labourdique : Consultant senior

Grand Projet des Villes Rive Droite

- Florence Cossou : Directrice
- Rebecca Leyinda : Stagiaire, chef de projet Economie Circulaire
- Ebène Hames : Chef de projet coopérations

GPV Rive Droite / Résidence Beausite bat 80-Rue Marcel Paul- 33150 Cenon – SurIarivedroite.fr

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA

Annexe 10 : Quelques synergies existantes sur le territoire de la Rive Droite

Ces synergies permettent de favoriser entre industriel la substitution ou l'échange des matières ou d'énergies, de mutualiser leurs approvisionnements ou la gestion de leurs déchets. Dans le même temps, ce mécanisme permet de réduire la quantité de matières premières utilisées ce qui profite à l'environnement et de créer de nouveaux emplois. Leur identification permet au GPV de montrer aux membres du jury de la démarche d'EIT que sur le territoire il existe déjà des belles initiatives en faveur de l'environnement et que leur développement pourrait continuer en développant les partenariats entre acteurs.

Type de synergie : Synergie de mutualisation

Nom de la synergie : SIAP-PROCINER

Localisation : ZI Bassens-Bd de l'industrie 33565/ Carbon blanc cedex

Organisations concernées : SIAP et PROCINER

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Date de lancement : 2017 (fusion)

Description : Prociner était chargée du traitement des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), le site était souvent en déficit de ressources par rapport à sa capacité d'accueil. Il était donc nécessaire pour les responsables du site de s'associer avec une autre structure qui traite le même type de déchet afin de disposer de plus de ressource. Ils se sont ainsi rapprochés de SIAP et la symbiose est née. Le site SIAP PROCINER permet ainsi de traiter et de valoriser sur place les déchets industriels dangereux (DID) et les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Résultats : Le site permet le traitement de 120 000 tonnes de déchets dangereux environ. Il comporte un effectif de 140 salariés et permet la valorisation de 50 000 tonnes par an de vapeur puis l'économie de 15 000 m³/an d'eau, près de 11 000 tonnes par an d'émissions de CO₂ évitées.

Type de synergie : Synergie de substitution

Organisations concernées : SIAP Industrie et MICHELIN

Localisation : Bd de l'industrie 33565/ Bassens

Porteur : DALKIA (filiale Véolia)

Date de lancement : 2008

Description : Spécialisée dans le traitement des déchets dangereux, SIAP-Prociner produit chaque année, environ 100 000 tonnes de vapeur d'eau, dont 25% est utilisé en interne et 75% est disponible pour être valorisé à l'extérieur. Dans le voisinage proche est implantée l'usine MICHELIN qui produit un Caoutchouc synthétique. Un élément important de la production de cette matière c'est la consommation de vapeur

DALKIA, filiale de Véolia a proposé ses services pour transférer l'énergie produite de SIAP-Prociner vers Michelin. Un cercle vertueux se met en place avec l'envoi et le traitement des déchets de Michelin vers SIAP, sa valorisation énergétique, le retour de cette énergie sous forme de vapeur dans les installations de Michelin.

Résultats : Chaque année 5 000 tonnes de vapeur sont acheminés vers Michelin ce qui représente 10% de la consommation de vapeur. Cela permet d'économiser 15 000 tonnes de CO₂ par an, en évitant la consommation de combustible fossile.

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA

Annexe 11 : Fiches présentant l'identité des entreprises

SIAP PROCINER
[filiale de Veolia]

ZI BASSENS - Bvd de l'Industrie
33565 Carbon-Blanc
www.sarpi.veolia.com/fr/location/siap-prociner

CONTACT
M. Matthias MULLER,
Directeur commercial
et marketing.
T. + xxxxx@xxxxxx.com

ACTIVITÉ

SIAP PROCINER propose un service de gestion de déchets dangereux tout en intégrant l'ensemble de la chaîne de traitement et de valorisation [pas de sous-traitance]. Tout commence par l'analyse des déchets lors de leur arrivée sur site. Le laboratoire du site, qui regroupe une dizaine de chimistes, caractérise chaque échantillon par plusieurs tests et les déchets sont alors déchargés et stockés en fonction de leur nature. Ensuite les déchets sont triés et regroupés par type et par risque. Enfin, ils sont valorisés par différentes unités de traitement en fonction du déchet : le procédé physico-chimique minéral, l'évapo-condensation et l'incinération.

TYPES ET NATURE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Dangereux (DID) et des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : solides, boues, liquides, pulvérulents, gaz, fûts, petits conditionnés...

120 000 tonnes de déchets dangereux traitées/an

DECHETTERIE POMPIGNAC
[SIVOM / Veolia]

19, avenue du Périgord
33370 Pompignac
www.sivom-rivedroite.fr

CONTACT
M. Carlos DOS SANTOS
Directeur unité opérationnelle
T. + xxxxx@xxxxxx.com

ACTIVITÉ

La déchetterie de Pompignac est exclusivement destinée aux particuliers et elle leur permet d'éliminer leurs déchets en vue de les valoriser ou tout simplement les éliminer. Après leur arrivée sur le site, les déchets sont vidés par matière puis valorisés. Sur Pompignac, deux zones, une en haut et bas de qual (déchetterie classique) pour les matières à valoriser (bois, ferrailles et métaux, cartons papiers) et une zone à plat pour les déchets en mélange et déchets verts sont à disposition. On trouve également un local recyshop et un auvent pour les Déchets Electroniques et Electriques et Electroménagers.

TYPES ET NATURE DE DÉCHETS

Carton, ferraille, bois, etc des déchets volumineux à faible densité. Déchets lourds et encombrants (déchets verts, gravats, tout-venant) Déchets non dangereux

8 626 T de déchets et 6 913 L d'huiles (données 2018)

DESTINATION

Les végétaux vont dans les composteries, les encombrants en enfouissement, les ferrailles dans les aciéries, le gravat en réemploi ou en enfouissement de classe 3, les huiles dans le réemploi ou l'incinérateur, le carton dans les papeteries, le bois en industrie du panneau/boiserie.

LE +

Importante capacité de réception liée à la plateforme à plat et au fait que la déchetterie soit adossée au site industriel.

Réalisation : Rebecca Sarah LEYINDA